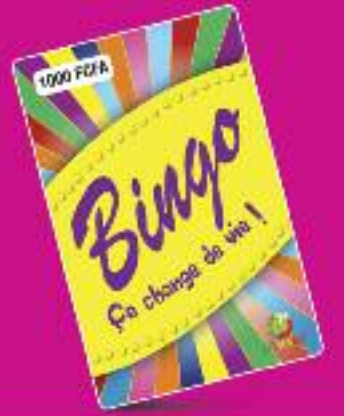




50 000 000 F

Ça change de vie !



Dak'cor



Grattez et gagnez à l'instant entre **1000 et 1 000 000 fcfa** payable dans les kiosques Lonase et dans les stations **TOTAL**

La Tribune

www.latribune.sn Quotidien d'informations générales • ISSN2230-1720 - Sam. 27 & Dim. 28 Avril 2013 N° 480 **100 F**

ENQUETE SUR LA LICENCE SUDATEL

DUBAÏ REFUSE DE LIVRER KÉBA KEINDE



P. 09

LUTTE BALLA GAYE 2 / TAPHA TINE – MODOU LO/ EUMEU SÉNE

La surprise du 1^{er} mai à Demba Diop

P. 16



AUDITION DE PAPE MAËL DIOP
SUR LA GESTION DES ADS

Ces révélations qui enfoncent Mbaye Ndiaye

P. 08

BAISSE DES DENREES DE
PREMIERE NECESSITE

P. 08

La grande trompe (riz)

BILLET DU JOUR

Par Birima

Aux Aveux !

Moustapha Niasse s'engage à aller au charbon pour expliquer aux Sénégalais la quasi-impossibilité d'une baisse des prix de certaines denrées de première nécessité. En procédant ainsi, il montre au président de la République qu'il est concerné et qu'il s'intéresse au plus haut niveau à la situation du pays. Il ne veut donc pas donner l'impression d'un allié qui scie la branche sur laquelle il est assis. Tout au contraire, il prend la défense des tenants du pouvoir en essayant de raisonner des populations qui ont hâte de retrouver le bonheur perdu depuis longtemps. Mais le président de l'Assemblée nationale semble ignorer l'adage selon lequel «toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire». Les Sénégalais longtemps martyrisés, avaient porté beaucoup d'espoir sur les nouveaux venus. Ceux-ci avaient promis monts et merveilles. La plus attendue de ces promesses électorales était la réduction de la cherté de la vie. Certes, il y a eu des baisses sur certains produits, mais cela est insuffisant par rapport aux difficultés quotidiennes. Si les autorités ne peuvent pas abréger les souffrances, ne peuvent-elles pas dégager ?

EFFONDREMENT

Une femme blessée gravement à la tête et des meubles détruits, c'est le bilan de l'effondrement de la dalle d'une maison. La victime s'appelle Astou Mané. Elle est âgée d'environ 40 ans et est mère de trois enfants. L'incident s'est produit hier à 17 heures au quartier Tableau Tivaouane dans la commune de Tivaouane Diacksao. Cet effondrement a soulevé l'ire des locataires de cet immeuble. Ils ont dénoncé le laxisme du propriétaire de la maison qu'ils ont, disent-ils, interpellé à plusieurs reprises sur l'état défectueux de la bâtisse. Dans la banlieue de Dakar, les maisons qui menacent ruines sont nombreuses.

MANQUE À...

Les exonérations douanières et fiscales accordées par l'Etat sénégalais à des entreprises minières ont entraîné entre 2005 et 2012 un manque à gagner de l'ordre de 400 milliards de Francs Cfa, a révélé, hier à Dakar, le directeur des Mines Ousmane Cissé, laissant entendre que les pertes ainsi enregistrées justifient la révision annoncée du Code minier. «Globalement, le manque à gagner enregistré par l'Etat représente près de 401, 2 milliards de Francs Cfa qui ont été dépensés en terme d'exonérations fiscales douanières, (mais) en contre partie, l'Etat n'a reçu que 40 milliards pendant cette période», a-t-il dit.

...GAGNER

S'exprimant lors d'un atelier de lancement de la révision du Code minier, le Directeur des Mines a indiqué que «sur les 400 milliards (perdus par l'Etat), environ 220, 8 milliards de Francs Cfa, soit 55%, représente les exonérations douanières et 140, 4 milliards soit 45% pour le compte des exonérations fiscales». «Nous avons aussi constaté que du point de vue technique, environnemental, de l'emploi national, de la contribution à l'économie nationale, globalement le secteur minier mérite d'être revu. Il y a des manquements qui sont constatés de part et d'autre des parties, aussi bien au niveau des sociétés minières qu'au niveau de l'Etat», a expliqué Ousmane Cissé.

AGRÉGÉS

Quatre médecins de l'Hôpital Principal de Dakar ont été reçus au concours d'agrégation, à l'issue d'un séjour d'un an à l'Hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grace, à Paris. Il s'agit de deux femmes et deux hommes, selon un communiqué. Le médecin-lieutenant-colonel Kadidiatou Ba Fall, chef du service de pathologie infectieuse et de pneumologie dans la chaire de médecine appliquée aux armées, spécialisé en médecine interne. Le médecin, lieutenant-colonel, Ndèye Ndoumbé Guèye, chef du service d'ophtalmologie dans la chaire de médecine appliquée aux armées. Il y a aussi le médecin-commandant Sara Boury Gningue du service de médecine interne, dans la chaire de médecine appliquée aux armées, spécialisé en médecine interne. Pour sa part, le médecin-commandant Abdou Aziz Diop, chef du service de neurochirurgie dans la chaire de médecine appliquée aux armées, est spécialisé en neurochirurgie.

DÉLESTAGES

Les coupures d'électricité survenues récemment vont connaître une solution d'ici mardi, a promis, hier à Saint-Louis, le Directeur général de la Société nationale d'électricité (Senelec), expliquant la situation observée ces derniers temps par plusieurs facteurs dont la panne de deux transformateurs à Mbao, en banlieue dakaroise, et celle d'un autre à Mbour, dans la région de Thiès. «Nous avons connu des avaries au niveau des deux transformateurs de Mbao, et suivant le planning que j'ai reçu des techniciens, ces problèmes seront réglés d'ici mardi», a déclaré Pape Dieng, lors d'une rencontre

Indiscipline

Ce qui s'est passé avant-hier nuit vers 21 heures à la rue 25 angle Blaise Diagne, près du Centre culturel Douda Seck est vraiment choquant dans un pays qui se targue d'être démocratique. Un policier en faction a arrêté un automobiliste au volant d'un véhicule 4/4 Toyota Dk 31 08 AR qui avait grillé le feu rouge. Après l'avoir arrêté pour le verbaliser, le chauffeur du nom de Babacar Mbengue s'est permis de déverser un torrent d'injures sur l'homme de loi. Après s'être défoulé sur le policier, il est allé au commissariat de la Médina pour payer la contravention. Arrivé sur les lieux, les deux passagers qui étaient dans le véhicule, dont l'un du nom de Pape Ousmane Diop, par ailleurs fils du député Awa Guèye, et son garde du corps, sont descendus pour entrer dans le commissariat. Sur place, il leur a été notifié que ceux qui s'occupaient des contraventions avaient fini leur service et qu'ils n'avaient qu'à revenir le lendemain. C'est ainsi qu'ils se sont mis à leur tour à insulter les policiers, les traitant de tous les noms d'oiseau. Finalement les policiers les ont mis aux arrêts et mis au frais pour calmer leurs ardeurs. Après quelques minutes passées au violon, la maman du gosse a été alertée. Ainsi a-t-elle activé ses réseaux pour tirer son rejeton de cette mauvaise passe. Suite à cela, un haut gradé de la police s'est rendu sur les lieux pour les tirer d'affaire. Nul doute que si c'était un fils de goorgorlou on l'aurait tabassé comme pas possible avant le déférer pour offense à agent dans l'exercice de ses fonctions. Qui disait encore que le fils d'un député est député ? A ce rythme la rupture n'est pas pour demain ■

avec la presse. Il a dit qu'il ne comprenait pas que des transformateurs acquis en 2006 connaissent de telles pannes, alors que leur durée de vie est de 30 ans.

CAMBRIOLEUR...

Un cambrioleur a été tué jeudi soir lors d'un échange de tirs entre des militaires et une bande armée à Sindian, dans le département de Bignona (Sud), a appris l'Aps de source militaire, hier à Dakar. «Un élément de la bande armée (a été) tué; son corps acheminé à la morgue de l'Hôpital régional de Ziguinchor», indique le colonel Abou Thiam, Directeur de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa). Selon lui, une vingtaine d'hommes armés, à bord de véhicules, se sont infiltrés dans la nuit du jeudi au vendredi vers 3 heures, près de la localité de Sindian, dans le département de Bignona, «pillant une boutique appartenant à un ressortissant mauritanien».

...ABATTU

Les militaires, qui avaient été alertés de l'attaque par des populations, ont récupéré au cours de l'opération de sécurisation un fusil de type AK47 (Kalachnikov) et huit chargeurs garnis, après avoir contraint les assaillants à battre en retraite. Cependant, signale la Dirpa dans le bilan qu'il a été établi du cambriolage, «une vingtaine de sacs de riz et d'autres denrées alimentaires ont été emportés» par les assaillants qui ont cambriolé le commerce du boutiquier mauritanien.

RÉFORME FONCIÈRE

A cause de la réforme foncière prévue par l'Etat, les cultivateurs et producteurs maraîchers de la zone des Niayes, ont la peur au ventre. En effet, pour ces derniers, le fait que les industriels commencent à s'implanter sur les lieux, n'augure pas de lendemains tranquilles. C'est pourquoi, certains d'entre eux qui ont peur d'être expropriés sont en train de vendre leurs terres tandis que d'autres qui n'ont pas dit leur dernier mot, ont dénoncé leur mise à l'écart dans le processus de révision foncière.

COMMISSION...

Le ministre de la Fonction publique, du Travail et des relations avec les institutions, Mansour Sy, a notifié, vendredi, la création de la Commission nationale de recrutement des agents de l'Etat du Sénégal, à travers un arrêté dont copie est parvenue à l'Aps. Dans la note de présentation, M. Sy explique que «la commission chargée de procéder au recrutement des agents de l'Etat» n'existait que de fait. Selon lui, elle ne disposait pas, jusque-là, «d'un texte réglementaire qui en fixe la composition, l'organisation et le fonctionnement».

...RECRUTEMENT

«Le présent projet d'arrêté vise à corriger ce manquement en proposant un cadre réglementaire approprié à travers la création d'une structure rattachée au ministère chargé de la Fonction publique et dénommée Commission nationale de recrutement des agents de l'Etat [...]», précise Mansour Sy. Il souligne qu'elle a pour missions de «veiller à l'ouverture d'une période d'appel et de collecte de candidatures suite à la notification de l'autorisation de recrutement» et d'«élaborer un calendrier de travail de sélection des candidats».

AMBULANTS

La Synergie des marchands ambulants (Symad) a exprimé, vendredi à Dakar, l'opposition de la majorité de cette catégorie de commerçants à toute idée de recasement provisoire, dans le cadre du désengorgement de la voie publique, indiquant qu'ils préfèrent attendre que les chantiers du site de Félix Eboué soient achevés dans six mois. «La majorité des marchands ambulants ont refusé d'être recasés dans ses sites, car ayant peur que leur métier ne marche plus. En plus, ce sont des sites très enclavés et étroits. Donc, nous ne pouvons pas entrer dans ces sortes de hutte», a prévenu Adama Sow, son secrétaire général.

GUERRE DES DÉPRAVÉS

La guerre est une conséquence de la dépravation des hommes qui en ont fait une maladie convulsive et violente du corps politique, contrairement à la médecine militaire qui est une force au service de l'homme, a déclaré vendredi le Directeur de la santé des armées, le médecin-colonel Boubou Sarre. «Aujourd'hui, les conflits armés et les situations d'urgence sont nombreux à travers le monde et, au même moment, les personnels de santé sont de plus en plus exposés aux attaques, empêchant les blessés et la population civile d'accéder aux soins de santé nécessaires dans cette situation», a-t-il dit. Il prenait part à la présentation d'un livre intitulé : «Les soins de santé en danger : les responsabilités des personnels de santé à l'œuvre dans des conflits armés et autres situations d'urgence». Une cérémonie organisée sous l'égide de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr).

COULOIR DE LA MORT

Paix à son âme. L'étudiant de l'Ucad et de l'école nationale des arts renversé mercredi par un véhicule de livraison de pain est décédé hier des suites de ses blessures. Le défunt, qui se prénomme Jean-Louis, a fortement marqué les esprits à l'Université Cheikh Anta Diop, à tel point qu'un bon nombre d'étudiants se sont mobilisés hier pour déplorer cette perte douloureuse ■

La Tribune

«LA TRIBUNE DU JOUR»

Editée par DMEDIA

Directeur Général : Massamba MBAYE

Rue 23 Médina X Corniche Tél : 33 842 40 80

Directeur de la Publication

Félix NZALE

felix.nzale@latribune.sn

Rédacteur en Chef

Mame Gor NGOM

mamegor.ngom@latribune.sn

Chargés d'Edition

Mouhamadou PAYE

Idy Gueye

LA RÉDACTION

Mohamed NDOYE

Mohamed NDJIM

Ahmadou SECK

Ahmed Bachir NDIAYE

Charles SENGHOR

Fatou Sagar DIOP

El Hassane SALL

Cheikh NDONG

Babacar FALL

El Hadji Cheikh Anta SECK

Awa MARONE

Mouhamadou DIOP «Le maire» (photo)

Talla Ndiaye (photo)

Service Commercial

commercial@latribune.sn

Tél : 33 842 46 45 - Fax : 33 842 40 71

Distribution : D.média - ADP

Imp. Sen. Rotos

TEMOIGNAGE

La mosquée de la division



Recueillis Fatou Sagar DIOP

« Je voudrais attirer sur la situation qui prévaut à la mosquée Admalay 3 de Thiaroye sise plus précisément au quartier Biafra. Nous avons mis sur pied un comité de pilotage depuis deux ans et quelques mois déterminé à opérer quelques changements. Nous avons collecté un fonds pour cela. Au moment où nous adhérons à ce projet en 2010, la situation était désastreuse, les toilettes étaient dans un mauvais état. Nous étions gênés quand une personne étrangère au quartier voulait y accéder. Nous étions également obligés de recourir à la morgue des quartiers avoisinants pour faire la pratique mortuaire à temps voulu, puisque l'eau émanait du sol. C'est dans ce contexte que le comité a été mis en place pour nous départir de ces problèmes trouvés. Ainsi, nous avons convoqué une assemblée générale pour réunir les aînés du quartier. Imam et ses collaborateurs qui étaient élus depuis 2005 n'ont rien réalisé jusqu'à ce que toutes les infrastructures soient dans un état de délabrement. A la fin du mois d'avril, l'ancien président avait distribué quelques sommes aux mosquées. Notre mosquée avait perçu un million cinq cent mille francs. Nous avons convoqué une assemblée pour en rendre compte en plus des trois cents cartes de membres que nous avions vendus. Ainsi, nous avons projeté de réhabiliter les parties en délabrement. La mosquée n'avait plus de toilettes, la partie réservée aux femmes n'était plus fonctionnelle de même que la morgue. Le quartier nous a autorisés à démarrer les travaux. C'est cet instant que l'Imam s'est résolu à boycotter la gestion du comité de pilotage. Il n'assistait pas aux réunions et n'avait pas de carte de membre. Toutefois, nous sommes parvenus à refaire les toilettes, réhabiliter la mosquée des femmes et la ventilation, la morgue. Tout s'est bien passé pendant ses deux ans, nous avons été en paix puisque l'imam avait boycotté. Nous l'acceptons dès qu'il revient pour mener les prières.

Le comité a quand même fait une médiation avec des notables du quartier pour que l'imam accepte de travailler avec nous en équipe. Il a catégoriquement refusé. Selon lui, ses missions se limitaient à diriger les prières. N'empêche que nous avons décidé de rendre compte sur l'état des travaux. La population nous a, par la suite, conseillé de recourir aux services d'un architecte pour la construction du grand bâtiment. Ce que nous avons fait. Mais à notre grande surprise, l'imam a informé lors de la prière de l'Aïd el Fitr qu'il allait démolir la mosquée. Nous avions déjà acquis six camions de sable seize mètres cube, des tonnes de ciment et sept tonnes de briques pleines et creuses. Nous avons, de nouveau, interpellé les notables, l'imam ne savait en rien ce que nous faisons, ni notre bilan. Le vendredi qui a succédé la Korité, j'ai été agressé dans l'enceinte de la mosquée par l'imam et ses acolytes. J'étais en syncope, c'est un jeune qui m'a aidé à récupérer mes biens. J'étais en convalescence quinze jours durant, j'ai d'ailleurs porté plainte. Ce même jour, ils ont commencé à démolir la mosquée.

Actuellement, l'imam a commencé ses constructions. Il a amassé nos collectes et travaille avec ses propres gars. Ils ont déchiré le plan confectionné par l'architecte payé à trois cent cinquante mille francs. La situation est alarmante. Elle risque de diviser le quartier. Le muezzin a été même kidnappé. Huit jeunes l'ont séquestré, de dix huit à vingt heures dans la mosquée. Ils l'ont ligoté avec des fils de fer, aux bras, aux pieds et au cou. Il a lui aussi porté plainte. Le comité est allé à la rencontre du maire de la commune et le maire de la ville mais la situation est restée irrésolue. L'imam nous a prévenus, il dit que le préfet est un de ses disciples, que le commandant de brigade est son gendre. Il croit que nous ne pouvons rien faire contre lui. Nous avons eu un autre interlocuteur non musulman qui nous a dit qu'il lui était difficile de fermer la mosquée. La mosquée ne dispose pas de fondation adéquate qui puisse supporter un étage. J'en profite pour lancer un appel au ministre de l'Intérieur. Nous demandons également l'assistance du président de la République. D'ailleurs, l'affaire est transposée au tribunal. Mais le problème est latent et risque d'imploser à tout moment ■

*Nom d'emprunt

COUR D'ASSISE DE LOUGA

Sept condamnations et trois acquittements lors de la seconde session

La Cour d'assises de Saint-Louis, siégeant à Louga, a prononcé trois acquittements et renvoyé deux affaires à l'issue de sa deuxième session qui a pris fin jeudi, dans la capitale du Ndiambour, a constaté le correspondant de l'Aps. Les peines prononcées vont de cinq mois d'emprisonnement à 20 ans de travaux forcés. Elles concernent notamment, un bijoutier condamné à cinq mois d'emprisonnement pour recel, deux femmes reconnues coupables d'infanticide et condamnées chacune à cinq ans de travaux forcés.

Un travailleur saisonnier a écopé d'une peine de 20 ans de travaux forcés pour le viol et le meurtre d'une femme mariée et mère de trois enfants.

Les autres condamnations concernent trois bergers, dont deux reconnus coupables de meurtre et de complicité de meurtre et condamné

respectivement à 15 ans de travaux forcés et à deux ans d'emprisonnement.

L'autre berger a pour sa part écopé d'une peine de 15 ans de travaux pour le meurtre de son frère consanguin, tandis que les deux renvois concernent une affaire d'infanticide et une autre relative à plusieurs chefs d'accusation. La première affaire a été renvoyée en raison de la non-exécution du mandat d'amener contre l'accusé qui vit à Dakar.

Plusieurs chefs d'accusation sont retenus pour la deuxième affaire : vol commis la nuit avec violences et usage d'arme, extorsion de fonds, violences et voies de fait aux forces de l'ordre, évasion et détention d'arme de la 5ème catégorie sans autorisation administrative". Elle a été renvoyée à la prochaine session de la Cour d'assises de Saint-Louis, en raison des problèmes notés dans la convocation des parties civiles

et des témoins.

Au total, huit affaires relatives à des chefs d'accusation de viol, de meurtre, d'infanticide et d'association de malfaiteurs ont été enrôlées au cours de la deuxième session de la Cour d'assises de Saint-Louis, ouverte lundi au tribunal régional de Louga (Nord).

Une dizaine de personnes ont comparu durant les quatre jours d'audience à raison de deux affaires par jour. Trois femmes, toutes inculpées des chefs d'accusation d'infanticide, figuraient parmi les accusés.

"La tenue de la deuxième session de la Cour d'assises de Saint-Louis à Louga répond à une volonté de rapprocher la justice des justiciables et témoigne en même temps de l'importance grandissante de Louga dans le dispositif de la Cour d'appel de Saint-Louis", a souligné le procureur de la République, Soulbé Gningue, à l'ouverture des travaux ■

ARTS MARTIAUX

Un stage international de Viet Vo Dao s'ouvre lundi



Par Mohamed NDJIM

Le Comité national de promotion (Cnp) du Vovinam Viet Vo Dao organise, sous l'égide du ministère des Sports, un stage international du 29 avril au 04 mai prochain. Les initiateurs de cet événement précisent que le stage sera dirigé par Maître Daniel Bloum, 5ème Dang de Vovinam Viet Vo Dao,

expert de la fédération mondiale chargé du développement de cet art martial au Sénégal. Ils ajoutent qu'à l'issue du stage aura lieu un passage de grade pour le 1er, 2ème et 3ème Dang. «Le samedi 4 mai prochain, ce stage international sera clôturé au niveau de la plage de l'Ifan par une journée consacrée aux ceintures inférieures et aux enfants.

Ce sera l'occasion d'inviter tous ceux qui contribuent à la promotion du Vovinam Viet Vo Dao, tant au niveau régional que national, ainsi que les autorités sportives et administratives à prendre part à l'événement», ajoutent-ils à travers un communiqué de presse diligenté par leur chargé de communication Mouhamed Touré ■

La tribune des annonces - La tribune des annonces - La tribune des annonces



www.latribune.sn Quotidien d'informations générales • ISSN 2134576

Pour vos petites annonces

Contactez le service Commercial
de la Tribune

Tel: 33 842 46 45 - 77 332 16 87 ou par mail
à l'adresse commercial@latribune.sn

**Pour 1 Insertion achetée dans La Tribune des Petites Annonces
Bénéficiez d'une Insertion Gratuite de 10s sur Sen Tv dans Sen Xeweul
Contactez le Service Commercial
Dmedia au 33 842 46 00/ 33 842 46 45**

IBE

ENERGIE

ONDULEURS INLINE

ONDULEUR 600 VA	22 000
ONDULEUR 800 VA	27 000
ONDULEUR 1000 VA	42 000
ONDULEUR 2000VA (3 kva) LINE INTERACTIVE	100 000
ONDULEUR 3000VA (3 kva) LINE INTERACTIVE	200 000

ONDULEURS ONLINE

ONDULEUR 1 000 VA (1 KVA) ONLINE	175 000
ONDULEUR 2 000 VA (2 KVA) ONLINE	275 000
ONDULEUR 3 000 VA (3 KVA) ONLINE	350 000
ONDULEUR 6 000 VA (6 KVA) ONLINE	1 000 000
ONDULEUR 10 000 VA (10 KVA) ONLINE	2 000 000

REGULATEUR DE TENSION

REGULATEUR DE TENSION 600 VA	8 000
REGULATEUR DE TENSION 1000 VA	10 000
REGULATEUR DE TENSION 1500 VA	20 000
REGULATEUR DE TENSION 3000 VA	40 000
REGULATEUR DE TENSION 5000 VA	90 000
REGULATEUR DE TENSION 10000 VA	175 000
REGULATEUR DE TENSION 15000 VA	350 000
REGULATEUR DE TENSION 20000 VA	450 000

AGENCE POINT E : IMMEUBLE HAJJAR 33 8257586

AGENCE PLATEAU: 93, Amadou A. NDOYE 33 8211254

A VENDRE

Une villa de 196m² avec deux chambres,
un salon, une cuisine, toilette, cour devant,
cour derrière situé en face d'une grande route
pas loin de la mer et de la route nationale
Prix 21000000F.

THIAROYE AZUR CITE SOCABEG
CONTACT Thierno Beye tél :77 653 76 28

TERRAINS A VENDRE 150 M2

NDIAKHIRATE/ KEUR NDIAYE LO	1.500.000 CFA
NOFLAYE	1 000 0000 CFA
BAMBILOR	900 000F CFA
DENY BIRAM NDAO	600 000 CFA
DIAMNIADIO (Route de Thiès)	2.500.000 CFA
TIVAOUANE PEUL	2.000.000 CFA
KOUNOUN	2.000.000 CFA
LAC ROSE	5.000.000 CFA – 500 M2
MBAO ASECNA	5.000 000 CFA
Contacts : 77 514 90 90 - 77 244 08 09 - 77 408 70 99 - 70 887 44 14	

OPPORTUNITES A SAISIR

TERRAINS A VENDRE PRES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL
BLAISE DIANGNE DE DIASS

200M2 A PARTIR DE 1.000.000 F CFA

300M2 A PARTIR DE 1.500.000 F CFA

400M2 A PARTIR DE 1.800.000 F CFA

500M2 A PARTIR DE 2.250.000 F CFA

**HECTARES DISPONIBLES POUR EXPLOITATION AGRICOLE,
COOPERATIVE D'HABITAT OU ENTREPOT A PARTIR DE 1000F CFA
LE METRE CARRE.**

VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU :
77-419-55-99 ; 77-422-99-79 ; 70-942-23-95 ;
70-708-12-14 ; 30-113-80-20.

RECHERCHE DE VILLA
OU TERRAIN EN
BORDURE DE ROUTE :
CREATION GALERIE
CONTACT : 76 664 23 03

LOCATION

ILE DE NGOR
UN VILLA AVEC
3 CHAMBRES PISCINE
JARDIN PLUS
3 EMPLOYES MAISON

Pour tout renseignement
contacter : 76 664 23 03

CURES & TISANES

LE PROFESSIONNEL DES PLANTES

HÉMORROÏDES - ULCÈRES GASTRIQUES
FAIBLESSE SEXUELLE - ÉJACULATION PRÉCOCE
DOULEURS ARTICULAIRES - GAZ DU VENTRE
MAUVAISE HALEINE
TENSION - HÉPATITES B ETC....

TEL : 33 827 35 43 - 33 827 27 45 - 77 638 46 02
ADRESSE : Sacré cœur 3 villa N° 9709 Derrière
la boulangerie jaune • www.curestisanes.com

TRIBUNE DÉCOUVERTE HENRI GUILLABERT PRÉSENTE "DADJE"

Un album d'anthologie

Soutenue par une orchestration raffinée, la nouvelle production d'Henri Guillabert, du groupe Xalam, vient tout juste de naître mais elle a déjà tout d'un grand. 14 artistes, et pas des moindres, ont posé leurs voix sur cet album. Autour d'un partage d'expériences scéniques et musicales.

Par Mohamed NDJIM

Musicien et producteur, membre du groupe Xalam, Henry Guillabert vient de produire un album compilation intitulé "Dadjé", en référence à la rencontre sous forme d'échange artistique qui a permis à cette œuvre d'envergure de prendre forme. Un album d'anthologie, sur fond de syncrétisme symphonique, qui regroupe 14 chanteurs et chanteuses - et pas des moindres - de la scène musicale sénégalaise. En l'occurrence Doudou Ndiaye Coumba Rose, Souleymane Faye, Cheikh Ndiguel Lô, Duggy Tee, Awadi, Cheikh Guissé des frères Guissé, Abdou Guité Seck, Nix, Yoro Ndiaye, Shula, Taffa Cissé du Xalam, Fat, Kya Loum, Fat de Da Brains et Bouba Kirikou. Comme n'a pas manqué de le préciser Henri Guillabert (Henguilla), lors de la présentation qui s'est déroulée hier au Just 4 U, l'album "Dadjé" a été construit dans un esprit et un climat de camaraderie entre les artistes. «Cet album, dont j'ai composé et arrangé la majorité des musiques, comporte 14 titres interprétés par 14 chanteurs ayant écrit leurs paroles et qui sont accompagnés par une dizaine de musiciens, ce qui fait de cet album un véritable exemple de collaboration artistique

dans un esprit de camaraderie et de respect, parce que nous étions entre grand-père, père, tonton, nièce, neveu et petits-enfants. Les enregistrements se faisaient suivant la disponibilité et le feeling des intervenants au studio 26 juste en face de l'océan, avec comme témoin le ciel, la mer, le soleil et des fois la lune.

La plupart des textes ont été écrits dans le studio, dans une ambiance de complicité créant une forte inspiration pour l'auteur», ajoute l'auteur et compositeur qui a fait les beaux jours du Xalam et de la musique sénégalaise.

Il s'agissait, selon lui, de «rassembler de talentueux musiciens et chanteurs de toutes les générations dans un même album, dans un esprit de professionnalisme et de complicité, autour de divers thèmes tels que le retour à nos valeurs, la protection de l'enfance, l'amour, notamment pour essayer d'embellir notre patrimoine musical pour mieux l'exporter». «La plupart des textes sont inspirés des fléaux et situations que traverse notre continent, mais sont aussi une ode à l'espoir pour les générations futures, afin qu'elles soient unies à l'instar des artistes qui ont pris part à la réalisation de cet album», n'a pas manqué d'ajouter Henri Guillabert, en

présence de la majeure partie des artistes qui ont accompagné son initiative. Reste à savoir si, dans le cadre de la promotion de l'album, tous ces artistes pourront être réunis sur scène dans le cadre d'un ou plusieurs concerts. «Mon rôle de musicien et de réalisateur, c'était de faire en sorte que cet album existe.

Et j'espère qu'il y a des promoteurs qui vont s'y mettre, bien sûr avec l'accord des artistes qui ont composé l'album, pour faire durer cette expérience sur scène. Si c'était en Europe ou aux États-Unis, ce groupe serait en tournée à partir de la semaine prochaine pour faire le tour du monde parce que c'est un projet très intéressant.

Commercialement ça le fait parce que c'est des stars qui sont ensemble, c'est des titres qui sont tous bien réalisés les uns et les autres», répond Guillabert ■



En featuring avec 14 voix reconnues

DOUDOU NDIAYE ROSE TÉMOIGNE

«La musique d'Henri Guillabert est digeste»

Par Mohamed NDJIM

C'est à travers une métaphore culinaire que Doudou Ndiaye Rose a apprécié le travail fourni par Henri Guillabert dans le cadre de la production de son album "Dadjé" qui est dans les bacs depuis hier. «Je ne collabore pas avec n'importe qui. Je sais que la musique d'Henri Guillabert est digeste, c'est un artiste talentueux, qui en connaît long

sur la composition musicale. Et c'est la raison pour laquelle je n'ai pas hésité à prendre part à la conception de l'album "Dadjé" lorsqu'il me l'a proposé. Je ne relève pas la saveur de n'importe quelle composition musicale. Il y a certains qui mélangent le "soupou kandié" et le "domada", le "dakhine" et le mbalakh et qui font une musique indigeste. À ces gens-là qui se disent artistes, je recommande tout simplement

d'agrémenter leurs compositions musicales de sel et de poivre et de poser une bouteille d'eau à leur table, parce que le public risque d'avaler de travers en dégustant leur musique».

Le chef tambour major n'a pas manqué d'exprimer son satisfecit en ce qui concerne la qualité de cet opus d'Henri Guillabert, non sans convier le public à se délecter de cet opus d'anthologie ■

OMAR PENE ET SES 40 ANS DE MUSIQUE

«Je n'envisage pas la retraite musicale»

Omar Pène, accompagné de son staff, a tenu hier une conférence de presse, pour ses 40 de présence sur la scène musicale. Une initiative de ses fans club qui ont longuement cheminé avec lui depuis ces débuts jusqu'à nos jours. Il en profite pour dire qu'il n'est plus au ministère du Tourisme. Il avait suivi le ministre Youssou Ndour au ministère de la Culture comme conseiller spécial.

Par Aminata FALL

Le leader du Super Diamono démarre sa conférence de presse avec un playback. Un morceau tiré de son nouvel album. Dans une ambiance décontractée, il interrompt ses chansons à tout bout de champ pour répondre à des appels téléphoniques. Il a joué deux chansons. C'est à la suite de cette compilation qu'il démarre véritablement la conférence de presse. Son nouvel album de dix morceaux a été présenté comme un avant goût. La présentation

de son programme a été faite par le président du comité d'organisation. Il n'a pas manqué d'évoquer des perspectives. Le programme des activités pour célébrer les 40 ans musique est étalé jusqu'au mois de juin prochain.

La sagesse musicale

Les événements marquant des 40 années de musique de Pène sont la grande nuit du Diamono prévue le 11 mai et le grand concert du 8 mai à Bargny à l'honneur de ses fans disparus à Rufisque lors des vingt années de carrière. Ces quarante années seront aussi un moment de remerciement pour tout ce qui l'ont aimé un peu partout dans le monde et ont cheminé avec lui durant toute sa carrière. Pape Dembélé, membre de son staff, suggère que «le choix de ces dix nouveaux titres n'était pas facile». «Nous avions au départ un répertoire de six cents morceaux qui n'ont jamais été chantés. La particularité de cet album c'est le morceau où Omar a repris les chansons de ses anciens compagnons, tels que Thione Ballago Seck, Baba Maal, Ismaël Lo entre autres. Cette chanson sera un succès pour l'album»,

annonce le bassiste du Super Diamono. Omar Pène note qu'il fera un bilan à mi-parcours. Pour moi, un artiste, c'est toute la vie. Quand on cesse d'être, c'est la mort. Je n'envisage pas la retraite», soutient-il. Un ami qui a longuement cheminé avec lui depuis ses débuts témoigne. «Omar a commencé à chanter depuis 1972, ce qui date de très longtemps pour moi. Je suis mieux placé pour parler de

lui, c'est un homme simple. Au début, la musique n'était pas productive, mais il a su garder confiance jusqu'à devenir ce qu'il est maintenant. Sa musique lui a permis de cheminer le monde», a développé l'ami de Pène. Un journaliste a demandé au leader du Super Diamono «pourquoi il est calme et serein ?» «J'ai été un enfant de la rue ; j'ai tout appris dans rue. Je suis de nature calme serein et humble, donc je demande à tout un chacun de rester dans l'humilité», répond-il ■



OMAR PENE

«J'ai été visionnaire»

Par Ah. Bachir NDIAYE

Omar Pène a commencé à chanter en 1972. C'est sa quarantaine d'expérience musicale qu'il est en train de célébrer. Et c'est avec plaisir et modestie qu'il constate que l'histoire lui a donné raison. «En débutant, il y avait beaucoup de groupes de musique qui évoluaient sur la scène musicale. Les Baobab I, Baobab II, etc.» Mais cette génération n'évolue que sur des sonorités latines. Omar Pène, lui, est venu avec des «sensations» de jazz, mbalakh,

soul... «J'ai été le premier à introduire le tam-tam dans la musique», a-t-il témoigné lors de son show-case d'hier. «Nous répétions beaucoup à l'époque. Des amis nous retrouvaient en pleine séance pour nous dire que notre musique ne marchera jamais ! C'était dur. La preuve, on ne signait aucun contrat. Mais nous avons été visionnaires. On a senti qu'il y avait ce vide à combler. Et on est heureux de constater aujourd'hui que les groupes musicaux sénégalais ont intégré le tam-tam, la guitare,

etc.». Leçon de sagesse.

Omar Pène nous informe qu'il a grandi dans la rue. «Vous savez, la rue a cette particularité de nous rendre humble. Il fallait que je soutienne ma famille. Mais j'ai toujours nourri l'ambition de faire ma vie tout seul. Je ne comptais pas voir quelqu'un qui puisse dire que c'est grâce à lui que je suis ce que je suis devenu. Je n'avais que le soutien de mes amis de l'orchestre avec qui, comme des talibés, on faisait des collectes de mets ramenés de nos maisons. C'est cela qui m'a fourni l'humilité. Je le conseille à tout le monde». Vivement 40 ans, l'âge dit de la sagesse ■

REFUGIE POLITIQUE VIVANT AU SENEGAL

Makaila Nguebla, toujours en quête de liberté

L'homme suffoquait des pratiques antidémocratiques en vigueur au Tchad. Il a été victime de sa plume. Makaila Nguebla a été expulsé de la Tunisie et a atterri au Sénégal depuis huit ans. Il est toujours à la quête d'un statut de réfugié politique.

Par Fatou Sagar DIOP

L'homme passe presque inaperçu. De petite taille, le port vestimentaire sobre, Makaila Nguebla n'est pas aussi désintéressé de la chose politique. Il est réputé être un activiste chevronné qui veille à dénoncer les pratiques antidémocratiques en vigueur au Tchad. L'homme d'une trentaine d'années a payé un lourd tribut. Il est interdit d'accès dans son Tchad natal et vit en exil au Sénégal depuis 2005. «Démocrate dans l'âme», ce réfugié politique reste toujours engagé dans sa lutte pour la démocratie au Tchad. A partir du Sénégal, il anime un blog, suit l'actualité politique de son pays.

Makaila Nguebla étudiait en Tunisie. Il postait, à cette époque, des articles au mensuel Jeune Afrique pour dénoncer le régime d'Idriss Déby. C'est de la Tunisie qu'il a reçu une notification du ministre de l'intérieur tunisien. Le gouvernement de Ndjamena

faisait des pressions sur les autorités tunisiennes. Ce rappel à l'ordre n'avait pour autre objectif que de le faire extraditer vers le Tchad. Face à ses difficultés, Makaila Nguebla a eu le réflexe d'appeler une amie française engagée par la défense des droits de l'Homme. Ce fut la personne qui, avec le soutien d'organisation des droits de l'Homme, est parvenue à le tirer des griffes des forces de l'ordre tunisiennes. Au lieu du Tchad, Makaila Nguebla atterrit à Dakar. Il a choisi de faire du Sénégal son pays d'accueil.

L'ancien résident de Tunis a un statut de réfugié politique, mais sa situation n'a pas jusqu'à présent changé. Makaila Nguebla est devenu apatride ; le Tchad a confisqué son passeport et les autorités sénégalaises ne lui ont pas encore délivré de papiers. Un espoir envolé. Le réfugié politique avait, avec l'avènement du nouveau régime, espéré avoir un document

de reconnaissance de son statut. Mais l'interrogatoire qui devait aboutir à la délivrance du passeport est toujours sans suite. Le ministère de l'Intérieur sous Mbaye Ndiaye n'a pas été en mesure de répondre à ses attentes. Et ce, malgré l'appui des organisations de défense des droits de l'Homme du Sénégal. Makaila continue de combattre à distance le régime d'Idriss Déby. Il lutte toujours contre ce «régime autoritaire». «Cela fait 23 ans qu'Idriss Déby est au pouvoir dans l'indifférence de la communauté internationale. Il n'y a pas de liberté d'expression, pas de respect des droits de l'Homme, et la confiscation du pouvoir par un clan armé y est une réalité». Son statut de réfugié politique encore irrégulier ne l'empêche pas de continuer la lutte. Il s'offusque puisque cette situation est, à ses yeux, «inadmissible, il faut que quelqu'un nous assiste et nous accompagne pour changer les choses». Il évoque la Tunisie comme un exemple de modèle de changement pacifique. Makaila s'inspire de ce modèle de transition pour espérer changer les choses au Tchad ■



MADANI SY EN CONFERENCE DE PRESSE

«Où va l'argent des ordures ?»

Le Front unitaire des syndicats du nettoyage (Fusn) a fait face à la presse hier pour fustiger «le manque de considération» des autorités étatiques. Les camarades de Madani Sy ont menacé d'aller en grève dans les prochains jours.

Par Pape Moussa TRAORE

Le «manque de considération» manifesté à l'endroit des agents du nettoyage a écœuré le Front unitaire des syndicats du nettoyage. Madani Sy et ses camarades se sont réunis pour attirer l'attention des autorités et de l'opinion publique nationale par rapport au manquement et aux désagréments constatés dans les secteurs du nettoyage. Ceux-ci ont été notés depuis que la loi, portant suppression de la Société pour la propreté du Sénégal (Soprosen), a été abrogée le 15 décembre 2012. Selon le coordonnateur du Front unitaire des syndicats du nettoyage (Fusn), cette structure est restée



trois mois sans connaître de remplaçants. C'est en mars dernier que la passation de service a été effectuée entre le ministère des

Collectivités locales et l'entente Cadak Car. Entouré de ses camarades syndicaux, Madani Sy a donné une alerte, en vue des prochaines saisons des pluies. «L'hivernage s'annonce avec les inondations et calamités naturelles. Le dépôt de Mbeubeus est dans une zone marécageuse et si les dispositions ne sont pas prises, les ordures ne peuvent pas y être déposées. Pendant l'hivernage, certains quartiers sont coupés du reste du monde et dans ce cas les travailleurs vont subir les conséquences», a-t-il dit.

Poursuivant, le coordonnateur du Fusn s'est interrogé sur la destination de l'argent du nettoyage. Selon lui, il y a une mauvaise répartition de la manne financière. «Nous ne pouvons pas concevoir que sur les treize milliards du budget annuel des travailleurs du nettoyage, la masse salariale ne dépasse même pas plus d'un milliard huit cent millions de francs», a-t-il déploré. Avant de s'interroger : «Où va l'argent des ordures ?» «C'est immoral. On nous disait qu'un milliard et cinq cent millions étaient destinés à Tva, les concessionnaires bouffent presque six milliards, Véolia trois milliards. Chaque mois, nous

créons des millionnaires», a dénoncé Madani Sy.

Implication dans les prises de décisions

En effet, dans la dynamique de veille par rapport au fonctionnement du système, vu les nombreux paliers franchis dans sa détermination à favoriser une émergence pour le nettoyage, le Front unitaire des syndicats du nettoyage souhaite qu'il soit impliqué dans les prises de décisions engageant le secteur comme les conseils interministériels et les rencontres périodiques avec les acteurs du secteur. De l'avis des syndicalistes, cette instabilité est due à la non signature de la convention qui peut régler, non seulement la précarité, mais aussi le problème que rencontrent les travailleurs du nettoyage. «Nous n'avons pas de bulletins de salaires, mais des attestations de revenus. Les banques sont en train de fouler aux pieds les règlements les plus élémentaires par rapport aux contrats que les travailleurs ont signés. Sur ce, les syndicalistes ont interpellé le chef de l'Etat et le président de l'Entente Cadak Car pour arrêter définitivement cette «injustice» ■

CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

La créativité choisie

Par Keudi FALL

La journée mondiale de la Propriété intellectuelle a été célébrée hier, vendredi 26 Avril. L'Agence sénégalaise pour la propriété industrielle et

l'innovation technologique (Aspit), en collaboration avec l'ensemble des structures et institutions chargées de la Propriété intellectuelle et des questions annexes, a ainsi organisé la

cérémonie. Pour cette année, le thème choisi porte sur la créativité. Makhtar Dia, directeur général de l'Aspit, a expliqué que la propriété intellectuelle constitue le point de départ et le levier de

tout processus d'innovation et d'invention. Aussi, «le chercheur n'aboutit à l'invention que par le jaillissement de cette impulsion créative qui fait le génie». Venu présider cette cérémonie, Alioune Sarr a parlé de l'importance de la connaissance, de l'information, de l'innovation

et de la technologie dans le monde d'aujourd'hui. Expliquant du coup que «l'avenir, c'est aussi le monde de la vitesse». Dans cette optique, a-t-il fait savoir, les acteurs de ce monde devront être des créateurs. Ce qui fait dire à Makhtar Sarr que «la prochaine génération sera celle de la création» ■

COLONEL MALICK CISSE, ANCIEN CONSEILLER SPECIAL DU PRESIDENT WADE

«Karim est tranquille en prison»

Le Colonel Malick Cissé ne veut pas qu'on lui parle de biens mal acquis. «Ça n'a pas de sens», selon l'ancien conseiller de Me Wade. D'après lui, il ne peut avoir de fortune mal acquise «sans complicité étatique».

Réalisé par Charles Th. SENGHOR

Colonel Malick Cissé, ça fait un moment que l'on ne vous entend pas trop. Dans quelles activités êtes-vous depuis la chute de votre ami Wade ?

Pourtant, je me fais entendre tout le temps. Aussi, le temps ne me permet plus de figurer en premier plan, d'une manière active, sur certaines positions politiques. Dans la mesure où je gère beaucoup de discrétions entre des hommes d'Etat. De ce fait, je ne peux pas me permettre de figurer tout le temps en première ligne.

Il est question aujourd'hui de traque des biens supposés mal acquis. Vous y attendiez-vous ?

Je dis et répète que moi je ne peux pas répondre à une question parlant de biens mal acquis. De formation senghorienne, un bien n'est jamais mal acquis, comme le mal n'est jamais bien acquis. Que doit-on dire alors ? On peut parler de fortune, de richesse ou de patrimoine. Si vous lisez les philosophes, ils vous disent tous que le bien et le mal sont antagoniques. Ils ne peuvent pas aller ensemble. Donc, un bien n'est jamais mal acquis.

Alors, est-ce que vous vous attendiez à la traque des fortunes supposées mal acquises des personnes visées aujourd'hui ?

Mais on accusera tout le monde alors de fortunes mal acquises si c'est le principe. J'ai défendu la semaine dernière dans un colloque jusqu'où on peut justifier la richesse, le bien, la fortune ou le patrimoine de quelqu'un. Cela dépend de ses capacités relationnelles.

Ah oui ?

Oui ! Personne ne peut toucher au patrimoine financier de l'Etat sans la complicité des contrôleurs, de la chaîne administrative du Sénégal, du bon de commande ou du marché jusqu'à la trésorerie où avant de percevoir le chèque, l'entrepreneur a eu l'aval de toute cette chaîne-là. Donc, je vois mal qu'on me dise que quelqu'un a vraiment détourné l'argent de l'Etat sans la complicité de toute cette chaîne. Cependant, on peut s'enrichir autrement et d'une manière, peut-être, illégale.

Comment ?

C'est compte tenu de tes rapports avec les fournisseurs, avec les

autres sociétés en montant des deals autrement, avec l'intention de faire du mal au départ. C'est possible. Mais, que le Colonel Malick Cissé se déplace, dans un pays comme l'Inde, qu'il signe un papier d'achat du coton avec quelqu'un et qu'on lui donne deux milliards pour cette signature, qu'on lui dise qu'il s'est enrichi avec deux milliards, non. Ce n'est pas l'argent de l'Etat. Au contraire, on devait me féliciter d'apporter des milliards à partir de l'Inde vers mon pays.

Donc, vous ne croyez pas à ce qu'il est convenu d'appeler la traque des fortunes supposées mal acquises ?

Tant qu'il y a du mal, c'est condamnable. Moi, je suis pour qu'on condamne le mal, qu'on le fasse dix fois parce que c'est intentionnel au départ. Quand quelqu'un, avec la pauvreté que nous connaissons, ce manque d'infrastructures complémentaires, ces hôpitaux en souffrance, etc., intentionnellement, se fortifie avec les biens de l'Etat qui pouvaient servir, c'est condamnable. Il a fait du mal à partir d'une intention malveillante. Quand on fait du mal, le mal se soigne par le mal. Je préfère que cela se passe dans la justice juste. D'ailleurs, on ne peut pas condamner quelqu'un sans argument documentaire. Que les gens incriminés soient

«Wade avait choisi Macky Sall pour lui succéder»

d'une manière démocratique et juste interrogés par la justice sénégalaise, jusqu'à obtenir de leur propre conviction qu'ils ont

«Personne ne peut toucher au patrimoine financier de l'Etat sans la complicité»

fait de mal, donc qu'ils soient sanctionnés au nom du peuple.

Vous êtes un proche de l'ex-président Wade, et forcément de son fils, Karim, comment vivez-vous son placement sous mandat de dépôt ?

Je le vis malheureusement comme un Sénégalais qui a un parent en prison. Je le vis parce que si je le pouvais, personne n'aurait mal. Si on peut le considérer comme mal. Parce que je ne considère pas cette tranquillité de la prison comme du mal. Parce que c'est sécuritaire. On met la personne en sécurité. Dans tous les sens. Pour moi, il n'y a pas de mal d'être mis en sécurité. C'est pourquoi, dans les commissariats, on définit les grilles comme des

chambres de sécurité. Tant que ces gens-là sont en sécurité en attendant d'avoir les preuves de leur non lieu ou de leurs preuves de condamnation, on les a mis en sécurité.

La situation économique au Sénégal n'est pas des meilleures. Par quel bout doit-on s'y prendre pour la redresser ?

En tout cas ce n'est pas au Sénégal qu'on doit me dire que la situation économique n'est pas reluisante. Je vais vous donner une anecdote. J'étais au téléphone avec un ami qui était aux Etats-Unis. Il me dit, mais Colonel, je ne vous entends pas bien. Je lui ai dit que je vais me déplacer parce qu'il y a des gens qui font du "sabar" (tam-tam) sur la route. Il me dit, j'ai compris, j'arrête ma question. C'est ce que je voulais savoir. Ceci est la réponse à votre question. Les Sénégalais sont toujours là où ils étaient. Ils font du "sabar" sur la route, ils barrent des routes, ils font des "nguente" (baptême) et dépensent des millions. Ils mangent du riz parfumé.

Cela veut dire qu'ils dépensent beaucoup et ne travaillent pas ?

Le Sénégalais ne vit que dans son plaisir et par son plaisir.

Après un an, avez-vous des explications sur la chute de Me Wade ?

J'avais prévenu Wade que les Sénégalais ne votent pas par raison. Sinon, ses infrastructures, ses ponts lui auraient permis d'être réélu. Ils votent par émotion. Je lui avais même demandé de repousser les élections de 2012 jusqu'en 2014 et de ne plus se représenter. Il m'a dit qu'en démocratie, l'opinion

internationale ne le comprendrait pas.

Mais, avait-il réellement l'intention de se présenter à la dernière élection présidentielle ?

Le président Wade n'avait pas l'intention d'aller se présenter en 2012. Loin de là ! En 2007, le président Wade nous avait dit après son élection à son deuxième mandat, de nous préparer à aider Macky Sall parce qu'il était son candidat.

Ah oui ?

Oui ! C'était devant tout le monde au cours d'une réunion. Mais, au sortir de la rencontre, les attaques ont commencé à fuser de partout. Des responsables ont déclaré qu'ils n'accepteront pas que Macky



soit placé au-dessus de leur tête. Les combines, les deals ont commencé...

Vous pensez que Me Wade n'a jamais voulu du mal à Macky Sall ?

Jamais ! Vous vous en êtes rendu compte pendant la campagne électorale. Ils se saluaient et rigolaient lorsqu'ils se croisaient. Ce n'était pas l'intention de l'un ou de l'autre. Le président Wade me parlait de Macky en bien. Et Macky, étant même dans l'opposition même, m'a dit du bien de Wade. Et je connais les deux personnes. Je vais vous faire une révélation. Ce n'est pas une discrétion de l'Etat. Je devais garder tout ça mais c'est pour étayer mes propos. Le président Wade demandait un jour qui devait être le candidat de l'opposition ; c'était devant Sékou Pathé Guèye et Dansokho. Et en rigolant, Sékou lui a répondu que ce serait Dansokho. Wade lui a dit qu'il aurait compris si c'était Tanor, le républicain. Vous voyez donc dans quelle intention le président Wade fonctionnait. Ce n'est pas quelqu'un qui a des rancunes contre les gens. Le président Macky actuellement n'a pas de rancune contre les autres. Il m'a avoué que personne ne l'entendra dire du mal du président Wade.

Avec Wade, on parlait d'un mauvais entourage qui le mettait dans des erreurs. Qu'en est-il du président Sall ?

Si vous êtes dans une coalition qui, au départ, était dans la même ligne avec vous pour occuper la fonction que vous tenez actuellement, elle ne peut pas de tout cœur vous appuyer. Je n'y

crois pas. C'est pourquoi quand j'entends les plus proches collaborateurs du président dire qu'il va ramener le mandat à cinq ans, je rigole parce que je disais que ces gens-là veulent que le président Macky quitte rapidement le pouvoir.

Vous n'êtes donc pas pour la réduction du mandat ?

Moi, je suis pour la continuité constitutionnelle. Le président Macky a été élu pour sept ans, il n'a qu'à les continuer. On avait dit à Wade de ne pas toucher à notre Constitution, moi, je dirai la même chose à Macky Sall. D'ailleurs, on l'attend au référendum. On ne l'acceptera pas. D'abord, on ne peut rien faire en 7 sept ans.

Vous révéliez que vous avez l'intention de regrouper les trois présidents sénégalais sur une même table. Pourquoi et comment allez-vous vous y prendre ?

Ceci est mon intention. Je suis médiateur. Je suis sapeur-pompier. J'éteins les incendies. Et il faut faire de la prévention. Même chaque fois qu'il y a sinistre, c'est l'échec à l'intelligence humaine. Je ne l'accepte pas. Je ne veux pas que mon pays aille dans la dérive.

C'est pourquoi je suis en train d'y travailler. Mon souhait, toutes mes actions seront pour que les trois présidents vivants se rassemblent autour de l'essentiel pour avancer mon pays. D'abord, aux yeux de l'opinion internationale, on gagnerait sur tous les plans. Et ça peut même calmer le jeu politique et on avancerait ■

AUDITION DE PAPE MAËL DIOP PAR LA CREI SUR LA GESTION DES ADS

Ces révélations qui enfonce Mbaye Ndiaye

L'audition de Pape Maël Diop, directeur général des Aéroports du Sénégal (Ads), sur la gestion de son prédécesseur a révélé des choses qui enfonce Mbaye Ndiaye «Asecna», en détention pour complicité dans l'affaire de la traque des biens supposés mal acquis. Le marché des bus du tarmac, des marchés fictifs, la climatisation et le désherbage ont été évoqués.

Par El Hadji Cheikh Anta SECK

L'ancien directeur général des Aéroports du Sénégal (Ads), Mbaye Ndiaye «Asecna», a été enfoncé par les révélations de son successeur, Pape Maël Diop, qui a été auditionné avant-hier par les enquêteurs de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei).

De sources proches de l'enquête, le directeur des Ads est revenu sur plusieurs points afférents à la gestion de Mbaye Ndiaye. Il est signalé que Pape Maël Diop est revenu sur le marché des bus du tarmac pour le transport des passagers entre le départ et l'avion, et vice versa, qui coûtait 900 millions Fcfa aux Ads au lieu de 700 millions aujourd'hui. Dans cette affaire des bus, il y avait une surfacturation de 200 millions par an ce qui faisait un montant de 2 milliards dans les poches du directeur et non dans les caisses des Ads. De 1,2 milliard, le marché est passé à 700 millions soit une

économie de 500 millions.

Ensuite, Pape Maël Diop a informé sur le niveau de dépense élevé et qui concernerait les contrats des temporaires dont la facture atteignait 240 millions alors que 108 millions ont suffi aujourd'hui pour gérer ce secteur. Et le directeur des Ads de révéler que la société d'intermédiaire concernée dans cette affaire de temporaires n'a cessé de le contacter par correspondance, à trois reprises, pour s'indigner de la procédure adoptée.

Aussi, toujours selon la source, Pape Maël Diop a évoqué l'affaire de la climatisation qui a eu à défrayer la chronique, car les syndicalistes s'étaient levés pour l'interpeller sur la question alors que le problème avait été soulevé avant sa prise de fonction. D'abord, le directeur des Ads a relevé la différence de 140 millions entre les entreprises qui ont soumissionné pour la climatisation. Avant de signaler que l'entreprise, Munis group, qui a gagné ce marché, s'est contentée d'utiliser



du matériel d'occasion au lieu du neuf qui avait été conclu dans le contrat. D'ailleurs, il a même évoqué la plainte déposée afin de mettre la main sur les personnes mal intentionnées qui ont sectionné des câbles et qui ont conséquemment plongé certains secteurs des Ads dans le noir pendant 48 heures, empêchant le bon fonctionnement de la climatisation.

Il y a aussi le marché de désherbage

des aéroports de Cap Skiring et Ziguinchor depuis Dakar, pour finalement les réalisations à travers un recrutement de jeunes des localités et leur payer des miettes. Selon notre source, il y a aussi des marchés fictifs qui ont été payés, réalisés sur papier mais non réalisés physiquement.

Avec ces révélations auxquelles vont s'ajouter les propriétés immobilières sur les Almadies dont on signale qu'elles

appartiennent à Mbaye Ndiaye «Asecna», le dossier se corse pour lui et risque de l'enfoncer davantage dans cette affaire de traque des biens supposés mal acquis. Joint au téléphone Pape Maël Diop explique qu'il était devant la Crei surtout pour faire la lumière sur l'histoire du comptable emprisonné.

Ce qui était à l'origine du retard des salaires qui a suscité l'ire des travailleurs des Ads ■

BAISSE DES DENREES DE PREMIERE NECESSITE

La grande trompe (riz)

Moustapha Niasse vient de tenir un langage de vérité en soutenant que l'Etat n'avait pas une grande marge de manœuvre pour influencer sur le prix du riz qu'il ne produit pas. Seulement, le candidat Macky Sall avait, lors de sa marche vers le pouvoir, promis de faire baisser les prix pour soulager les populations.

Par El Hassane SALL

Le président de l'Assemblée nationale a, dans une récente sortie dans la presse, enlevé son manteau de parlementaire pour revêtir celui de l'économiste, le temps d'expliquer la difficulté qu'il y a à opérer une baisse sur le prix du riz. Ainsi, a-t-il, dans un langage franc, démontré les limites de l'Etat à influencer sur le

prix d'une denrée qu'il ne produit pas. Le seul hic est que l'actuel président de la République avait fait de la baisse des prix des denrées de première nécessité une canne avec laquelle il est allé à la pêche aux voix. «Les Sénégalais sont fatigués», avait constaté le candidat Macky Sall à la place publique de Ouakam lors de la première étape de sa tournée dans plusieurs communes de Dakar pendant le second tour de la présidentielle. «La première mesure que je vais prendre, c'est de diminuer le prix des denrées de première nécessité», avait-il promis. Ses collaborateurs quant à eux, ne se faisaient pas prier pour investir les plateaux de télévision pour soutenir que cela était dans l'ordre du possible et qu'ils déterraient des solutions miracle pour faire baisser les prix. Ils n'hésitaient pas à surfer sur la faim des populations pour parvenir à leurs fins. Avant lui,

Wade avait utilisé le même stratagème pour déboulonner le baobab socialiste. Il avait assuré qu'il baisserait le prix du kilo à 60 francs. Aujourd'hui comme hier, les populations affamées avaient fini par tomber dans le panneau. Mais une fois qu'ils sont aux commandes, ils se rendent compte des dures réalités du pouvoir et ne maîtrisent pas les prix qui ne cessent de grimper. Ce qui est déplorable dans le comportement de nos politiques, c'est que le plus souvent ils tiennent des promesses qu'ils ont du mal à respecter une fois au pouvoir. Ce qui, le plus souvent, se retourne contre eux. C'est pourquoi il convient parfois de tenir un langage de vérité au peuple, même si parfois ce dernier veut qu'on le flatte. Il aurait été plus responsable de leur dire ce qu'il est possible de faire. Pourquoi ne pas mettre un programme ambitieux pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire ? Tout le monde sait que la majeure partie de ce



que le Sénégalais consomme est importé alors qu'il possède suffisamment de terres et assez de ressources humaines. Il suffit simplement d'une volonté politique pour mettre un terme à cette dépendance. Au rythme où vont les choses, le pouvoir gagnerait à revoir sa copie, car le peuple a faim et comme ventre affamé n'a point d'oreilles ! «Le

Sénégal n'échappera pas à la révolte de la jeunesse et des pauvres sans l'agriculture et nous cadres, nous élites, nous aurons échoué si nous ne parvenons pas à mettre nos populations à l'abri de la faim», avait averti le Premier ministre Abdoul Mbaye, lors d'une rencontre avec les cadres de l'Alliance pour la République (Apr) ■

MÉTOS SUR 4 JOURS	SAM. 27-04	DIM. 28-04	LUN. 29-04	MAR. 30-04
Temp max.	42° C	40° C	39° C	37° C
Temp. min.	20° C	20° C	19° C	18° C
Vent				
Vent vers				

Lever du soleil : 07h 07
Coucher du soleil : 19h 21

La météo vous est offerte par :

Airwell

HEURES DE PRIÈRE MUSULMANE

FADIAR : 05h 51
TISBAR : 14h 15
TAKUSAAN : 17h 00
TIMIS : 19h 34
GUÉWÉ : 20h 34



MATADORE Tél.: 33 839 95 00

ENQUETE SUR LA LICENCE SUDATEL

Dubaï refuse de livrer Kéba Keinde

L'ancien candidat à la présidentielle de 2012 peut s'estimer heureux. Les Emirats arabes unis, qui lui ont accordé la nationalité, refusent de le livrer à la justice sénégalaise qui a délivré un mandat d'arrêt contre lui.

Par Cheikh NDONG

L'enquête sur la licence Sudatel, qui vaut à l'ancien conseiller en nouvelle technologie de l'information et de la communication (Ntic) du Président, Abdoulaye Wade, Thierno Ousmane Sy d'être placé sous mandat de dépôt, devrait se faire sans Kéba Keinde. De très bonnes sources, nous apprenons qu'une fin de non recevoir a été opposée à la justice sénégalaise qui lui a décerné un mandat d'arrêt. Kéba Keinde et Moustapha Yacine Guèye sont poursuivis par la justice et traqués par la police internationale pour leur part active dans l'octroi de la troisième licence de téléphonie à Sudatel. Ils devront apporter des éclaircissements sur une somme de 50 millions de dollars (environ 25 milliards Cfa) logés dans une banque de Londres et reconnue comme commission dans la délivrance de ladite licence. Sur cette manne, l'ancien candidat aux élections présidentielles de 2012 est considéré par le parquet et le doyen des juges, comme complice de Thierno Ousmane Sy, qui dort en prison. Ce dernier

avait ramené lors de son face-à-face avec le juge, la somme de 50 millions de dollars à 6,8 millions. A propos de ce dernier chiffre, le fils de l'ex ministre de la Justice, Cheikh Tidiane Sy avait indiqué qu'il s'agissait de droit de propriété intellectuelle acquis à partir de la création d'un logiciel qu'il a donné à Plutonium et pour lequel, les demandes d'utilisation ont connu une hausse jusqu'à atteindre la somme de 8,5 millions (environ 40, 250 milliards Cfa). Et même s'il n'a pas cité expressément le nom de Kéba Keinde, lors de son face-à-face avec le doyen des juges d'instruction, Mahawa Sémou Diouf, les renseignements fournis à ce dernier par les enquêteurs du Fbi qui ont retrouvé les traces de cet argent à la Bceao et à Londres ont fondé la conviction du juge à l'inculper et à demander son arrestation.

En refusant de livrer au Sénégal, Kéba Keinde, qui est par ailleurs l'homonyme du père de l'actuel Premier ministre, Abdoul Mbaye, Dubaï lance un signal fort à Dakar qui doute que l'Emir de ce pays soit le principal actionnaire de Dubai Port Word, qui serait,



selon le parquet spécial de la Crei, une propriété exclusive de Karim Wade. C'est ce même refus des Emirats qui explique le retard de la mission que le Procureur de la République et le doyen des juges devaient effectuer dans ce pays et dans d'autres pour les nécessités de l'instruction sur la licence Sudatel. Dans cette affaire,

Kéba Keinde n'est pas la seule personne visée par un mandat d'arrêt. Moustapha Yacine Guèye et un citoyen de la Côte d'Ivoire sont activement recherchés. En attendant, la seule personne qui paie pour le moment, demeure Thierno Ousmane Sy qui court derrière une liberté provisoire qui tarde à lui être

accordée. La Chambre d'accusation a reporté le verdict pour le 2 mai prochain. Certains sont même convaincus que Tos est victime d'un acharnement. Le ministre de la Bonne Gouvernance Abdou Latif Coulibaly ainsi que Mimi Touré ministre de la Justice sont indexés d'être derrière ce dossier «pour mettre la pression» ■

SOUS MANDAT DE DEPOT DEPUIS PLUS D'UNE SEMAINE

Le Pds dément que Karim Wade «filtre» ses visites



Les autorités judiciaires vont priver à Karim Wade ses droits si elles réduisent ses visites. L'ancien ministre d'Etat est prêt à recevoir tout militant qui le souhaite. Une précision de Babacar Gaye, hier, à la fin de leur réunion de Comité directeur.

Par Babacar FALL

«Karim Wade ne peut pas continuer à être diabolisé même en prison. Il ne filtre pas ses visites. Il est prêt à recevoir tout militant qui souhaiterait lui rendre visite, pourvu que ce dernier soit en règle». Cette précision est du porte-parole du Parti démocratique Sénégalais (Pds), Babacar Gaye. Ce dernier précise que Karim Wade n'a pas pris la décision pour limiter ses visiteurs. Et, si les autorités pénitentiaires ont pris cette décision, c'est à son insu. D'après Babacar Gaye, l'ancien ministre d'Etat a fait savoir à ses avocats qu'il est prêt à recevoir toute personne qui voudrait lui rendre visite. Si les autorités lui interdisent ses visites, c'est qu'elles veulent lui priver ses droits. Ce que les militants du Pds ne vont pas accepter. «Le comité directeur appelle les militants et militantes à exprimer concrètement leur solidarité aux responsables qui sont détenus en

otage. Il ne saurait tolérer une quelconque restriction de leur droit de recevoir la visite de leurs parents et camarades de parti», a déclaré Babacar Gaye à la fin de leur réunion de comité directeur d'hier.

La lutte continue...

Après leur marche réussie, mardi dernier, pour la libération de Karim Wade et les autres responsables du Pds, les libéraux ne comptent pas arrêter en si bon chemin. Le remake sera au cours du mois de mai, annonce Babacar Gaye. Une nouvelle marche qu'ils veulent organiser pour clôturer celles qui vont démarrer, dès demain, à l'intérieur du pays. «Chaque fédération ou chaque section doit adopter un plan

d'action qui sera une déclinaison locale de la stratégie nationale de lutte», a-t-il annoncé.

D'ailleurs, révèle-t-il, pour intensifier la lutte, la fédération de Kolda, sous la direction de Fabouly Gaye, va organiser une manifestation que des responsables du Pds vont assister. A en croire le porte-parole du Pds, Fabouly Gaye, qui était annoncé à l'Alliance pour la République (Apr), l'a appelé pour lui confirmer son ancrage au Pds. Il a été reçu par le chef de l'Etat à Kolda. Mais c'était dans le cadre de ses fonctions de président du Conseil régional de Kolda, précise Babacar Gaye. Selon ce dernier, les luttes que les militants du Pds vont mener seront multiformes et multisectorielles ■

S.D.S - 4,5 AV Cheikh Anta. DIOP

La Gamme LEQEL

Pour une peau pure et saine!

Khady KEBE : 77 027 28 63 / khadidiatounomkebe@yahoo.fr
Ado : 77 445 16 29 / ado.icpinstitut@gmail.com

La tribune des annonces - La tribune des annonces - La tribune des annonces



Pour vos petites annonces Contactez le service Commercial de la Tribune

Tel: 33 842 46 45 - 77 332 16 87 ou par mail
à l'adresse commercial@latribune.sn

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Vend lot de 225m2 diass non loin du futur Aéroport
à 1million de fcfa chacun.adhésion 17500fcfa.

Versement selon vos possibilités.

Vend 2*205m2 angle commercial non de l'école dior à 28millions chacun.

Vend 5 terrains bail zac mbao à coté de l'autoroute à 5.000.000fcfa chacun.

Vend 5 terrains bail guédiawaye cité trésor a 10million chacun.

Vend des terrains de 150m2 à keur ndiaye lo et noflaye sangalkam
à 1million cinq cent chacun.

Vend 2*150m2 bail liberté6 a 27million et 2*240m2 a ouakam fougerol
à 35million chacun.

Vend 3 ha et 6 ha à noflaye 6000fcfa/m² et plusieurs
autres hectares à Diass bon prix.

Vend 2 villa à golf à 50millions et 60millons cité nations unies.

Tel :770159994 /768684313 /www.bayafa.com

UNIVERS IMMO

33 860 21 91 -77 656 00 60

UNIVERS.IMMO@YAHOO.FRLOCATION APPARTEMENTS /VILLA

- > **Mermoz** : Appartement grand standing
• 3chs ; Salon, cuisine, espace familial, sde ; sdb 400.000fcfa
- > **VDN TELYUM** :
• 3chs ; salon, espace familial ; garage 250.000fcfa
- > **Mermoz Vdn** :
• 3chs ; salon, espace familial, sdb, sde 250.000fcfa
- > **Mamelles** : (derrière brioche dorée)
Deux appartements :
• 3chs, salon, cuisine, sde, espace familial 230.000fcfa
• 3chs, salon, 2Sde, espace familial 200 000fcfa
- > **Villa : Cité Asecna**
4chs, salon, 4sde, cuisine, cour arrière 300.000fcfa
- > **Villa Mamelles** (face école Cemad)
• 5chs ; salon, sdb ; sde ; espace familial 400.000fcfa
- > **Villa R+1 Mermoz**
• 5chs ; salon ; cuisine ; garage ; jardin ;toil .visiteur ;sde ; 800.000fcfa

VENTE

- > Terrain :angle bordure de route :250m2 45.000.000fcfa
- > Appartement Cices Foire :2chs,salon,2sde espace familial 28.000.000fcfa

THÉ ASCHIFA

THÉ À BASE DES PLANTES ET HERBES MÉDICINALES
POUR AMÉLIORER VOTRE SANTÉ GÉNÉRAL
ET PRÉVENIR DES MALADIES

Existe sous plusieurs variétés

THE ANTI TABAC : Pour arrêter de fumer

THE ANTI DIABETIQUE : Préviend ou calme le diabète
en diminuant le taux de sucre dans le sang

THE ANTI HYPERTENSION : règle la tension

ENERGIE TONIQUE THE Renforce les reins, augmente la puissance
l'endurance et l'énergie.

THE AMAINCISANT : pour perdre de poids et maigrir
du ventre et le corps en général.

Et plusieurs autres thés comme : anti constipation,

Anti hémorroïde, anti asthme etc...

EN VENTE CHEZ NATURE-PRODE BOUTIQUE

ADRESSE : Toubia Sandaga 3em étage n 24 16

LIVRAISON GRATUITE PAR TOUT A DAKAR POUR COMMENDER

APPELEZ AU 77.093.56.56 / 77.093.57.57

Boutique 100% NATURAL BIO Dakar

Livraison partout au Sénégal

SANTÉ - BIEN ETRE - DIETETIQUE - FORME - BEAUTE

NOUVEL ARRIVAGE DES PRODUITS NATURELS A BASE DE PLANTES BIO

(Thé amaigrissant, Tisane Antistress, Antidiabétique, Hypertension etc.)

POUR MAIGRIR : Tisane minceur - Sirop - crème et Savon ventre plat.

POUR GROSSIR: Protéine en poudre - confiture - Crème grossissante (seins et fesse).



APHRODISIAQUE ET IMPUISSANCE SEXUELLE

Pour homme : Spray immédiat - huile GINSENG et poudre -
Appareil vibreur - Boul keng - café - gélule - gel lubrifiant.



Pour Femme : Stimulant sexuel - crème - Gel - Spray - Savon - lingette intime - chewingum -
rétrécissement (liquide, savon, craie).

BOUTIQUE Sandaga chez FALLCOM au 18 av. Jean Jaurès près du centre commercial

ELMALICK Tel: 33 823 30 38 / 77 221 30 30 / 70 330 40 40 EMAIL:

fallcommerce@gmail.com www.facebook.com/BoutiqueNaturaBioDakar

AVIS DE DISPARUTION



ALIOUNE BADARA SOW DIT BADOU
ÂGÉ DE 11 ANS DISPARU DEPUIS
LE 07 AVRIL 2013.

EN CAS DE DÉCOUVERTE
PRÉVENIR SA MÈRE YACINE SOW
TÉL 775572638

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du Programme
de volontariat
du Numérique ce lundi
06 Mai 2013 à 16 h 00
au Centre **Culturel Blaise Senghor** :
Sous le Haut Patronage de Son
Excellence le Président de la
République, M Macky SALL,
Sous la coordination scientifique de
l'Institut de Recherches Appliquées
en TIC (IRATIC).

Le public est invité à assister à cet
important évènement qui sera
précédé d'un point de presse
ce **samedi 27 avril 2013** à 10 h au
Centre Culturel Blaise Senghor

@@@ FALLCOM BUSINESS @@@ Livraison partout au Sénégal

SANTÉ - BIEN ETRE - DIETETIQUE - FORME - BEAUTE

(Thé amaigrissant, Tisane Antistress, Antidiabétique, Hypertension etc.)

POUR MAIGRIR : Tisane minceur - Sirop - crème et Savon ventre plat.

POUR GROSSIR: Protéine en poudre - confiture - Crème grossissante
(seins et fesse).

APHRODISIAQUE ET IMPUISSANCE SEXUELLE

Pour homme : Spray immédiat - huile GINSENG et poudre - Appareil vibreur -
Boul keng - café - gélule - gel lubrifiant.

Pour Femme : Stimulant sexuel - crème - Gel - Spray - Savon - lingette intime
- chewingum - rétrécissement (liquide, savon, craie).

BOUTIQUE Sandaga chez FALLCOM au 18 av. Jean Jaurès près du centre
commercial ELMALICK Tel: 33 823 30 38 / 77 221 30 30 / 70 330 40 40

ACOMPTE D'IMPOT A L'IMPORTATION

Un garrot contre la fraude fiscale, un bouclier pour l'économie

L'acompte d'impôt à l'importation a entraîné une levée de boucliers de certains importateurs. Depuis quelques jours, des commerçants importateurs, appuyés par le collectif des transitaires, ont menacé d'augmenter les prix des produits soumis à l'acompte d'impôt sur importation. Ils ont décidé de répercuter l'acompte sur les prix de vente au motif que l'Etat, à travers le Code général des impôts (CGI), a institué une nouvelle taxe. Dire que l'acompte est une nouvelle taxe est une tentative de désinformation de l'opinion et ces sorties ne constituent qu'un moyen pour contrer les stratégies d'élargissement de l'assiette fiscale et de lutte contre la fraude fiscale. L'acompte est un garrot destiné à arrêter l'hémorragie causée par la fraude fiscale, un moyen d'élargissement de l'assiette, une question d'équité, d'égalité et de justice fiscale, mais également un bouclier de protection de l'économie formelle qui s'acquitte de ses obligations fiscales.

La fraude fiscale, consubstantielle à l'impôt, est aujourd'hui combattue partout dans le monde. Des stratégies les plus complexes aux plus légères, certains acteurs de l'économie cherchent toujours à se soustraire du paiement de l'impôt qui est un prélèvement obligatoire destiné à la couverture des charges publiques. Aucun Etat ne peut mettre en œuvre sa politique en l'absence de ressources publiques dont une grande part provient de l'impôt. Les pays développés comptent essentiellement sur les ressources fiscales, à plus forte raison nos Etats en voie de développement. Pour faire face à l'augmentation de leurs charges, certains Etats (comme la France) ont opté pour l'imposition de certains revenus qui jusque-là sont non soumis à l'impôt, tandis que d'autres font le pari d'augmenter les taux d'impositions existants, pour répondre à la demande sociale sans cesse croissante. Cela justifie l'importance de la lutte contre la fraude fiscale qui est au centre des préoccupations de tous les Etats même les plus développés. Ces derniers sont d'ailleurs en train de mener une lutte farouche contre les paradis fiscaux qui permettent à leurs citoyens de se soustraire à leurs obligations fiscales et de porter une atteinte considérable à leurs ressources publiques.

L'Etat du Sénégal a opté quant à lui pour une stratégie d'élargissement de l'assiette fiscale en l'accompagnant d'une diminution des taux d'impôt sur le revenu. La nouvelle loi 2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code général des impôts illustre cette tendance. Les taux d'imposition des personnes physiques (salariés, commerçants, prestataires, producteurs,

professions libérales, etc.) ont fortement diminué avec la réforme du CGI. L'impôt sur le revenu était constitué de deux droits (un droit proportionnel et un droit progressif). Avec la réforme, le droit proportionnel a été supprimé et l'impôt sur le revenu ne concerne qu'un seul droit progressif par tranches remaniées à l'avantage du contribuable. Evidemment, la diminution d'un taux d'imposition n'est ressentie que par ceux qui payaient correctement leurs impôts. Et, ceux qui ont jusque-là échappé au paiement de l'impôt ne peuvent s'y intéresser. Quelque soit le taux, le montant d'impôt payé par ces importateurs qui ne déclarent pas est de zéro (0).

L'élargissement de l'assiette fiscale répond au principe d'équité fiscale ou d'égalité des citoyens devant les charges publiques. Ces dernières sont réparties entre les citoyens en fonction de leurs capacités contributives. Pour pouvoir réduire l'impôt supporté par ceux qui déclaraient et payaient correctement, sans réduire le niveau de mobilisation des ressources publiques, il faut impérativement appréhender ceux qui, volontairement ou involontairement, ne s'acquittaient pas de leur devoir fiscal. L'institution de l'acompte de 3% sur les importations de certains produits constitue une des stratégies pour soumettre à l'impôt, des personnes qui détiennent des revenus importants et qui ne contribuaient pas convenablement à l'effort de mobilisation des ressources.

Faire preuve de civisme fiscal Cette mesure est prise en application de la directive n°07/2001/CM/UEMOA du 26 novembre 2001 portant régime harmonisé de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices. Cette directive indique au 2ème alinéa de son article 1er que : « ce prélèvement constitue un minimum d'imposition des entreprises non assujetties au régime d'imposition réel et contribue à maîtriser l'assiette fiscale des petites et moyennes entreprises ». Le champ d'application de la directive va plus loin que le Code général des impôts du Sénégal. La directive prévoit un taux compris entre 3% et 5% qui devrait s'appliquer aussi bien aux importations qu'aux achats locaux. Le Sénégal a choisi le taux minimum de 3% et soustrait les achats locaux du régime de l'acompte.

Certains importateurs utilisent tous les moyens possibles pour ne pas payer correctement les impôts. Grâce à la retenue à la source, les travailleurs salariés ne peuvent éviter le paiement des impôts dus tandis que des importateurs échappent beaucoup plus facilement ; astreints à l'obligation de déclaration de leurs revenus, ils minorent les



bases d'imposition ou se gardent simplement de procéder à ces déclarations. Ils utilisent des moyens tels que les prête-noms pour ne pas être appréhendés par l'Administration fiscale et, il arrive que des opérations d'importations au profit réel et effectif d'une seule personne se fassent avec des noms différents. Il sera souvent difficile à la limite impossible pour l'Administration fiscale, après que ces personnes ont dégagé et dépensé ces revenus parfois très importants, de les poursuivre afin de les soumettre correctement à l'impôt. Voilà pourquoi, le nouveau Code général des impôts a institué l'acompte de 3% sur les importations de certains produits et s'est conformé ainsi à la directive de l'UEMOA.

Il ne s'agit pas d'une taxe qui devrait se répercuter sur le prix de vente des produits. Il ne s'agit pas d'une nouvelle imposition qui s'applique aux importateurs encore moins d'une surtaxe, d'un droit d'accises ou d'une taxe spécifique. Il s'agit juste d'une avance sur un impôt déjà existant et dont le taux a, du reste, baissé. L'acompte BIC est une modalité de recouvrement de l'impôt sur le revenu qui a toujours existé dans notre arsenal fiscal. Il consiste à étaler le montant à payer par l'importateur par une première avance au moment de l'importation. A la fin de chaque année, l'importateur détermine le montant d'impôt dû et défalque l'avance effectuée au moment de l'importation. Si la somme due est supérieure à l'avance versée à l'importation, le reliquat lui sera réclamé. Et si cette somme est inférieure à l'avance, l'excédent de l'avance sur l'impôt calculé sera restitué à l'importateur ou peut le faire valoir en crédit d'impôt sur ses prochaines déclarations.

Les importateurs immatriculés au Centre des grandes entreprises, qui déclarent leur impôt et qui sont soumis à des contrôles périodiques, sont exemptés de l'acompte BIC. Au demeurant, un importateur qui a l'intention

de payer correctement ses impôts devrait accueillir avec bienveillance l'acompte de 3% qui lui permet d'étaler le paiement de ses impôts en plusieurs versements. L'importateur malintentionné criera à tout-va qu'il s'agit d'une nouvelle taxe en menaçant d'augmenter le prix des denrées alors qu'au contraire, son impôt a diminué.

C'est l'image d'un commerçant qui menace d'augmenter son prix de revente parce que son fournisseur, pour se prémunir des risques d'impayés, lui demande de déposer 3% du prix d'achat d'une marchandise avant livraison. En outre, l'acompte est un important mécanisme de protection de l'économie formelle du Sénégal. Les importateurs immatriculés au Centre des grandes entreprises ne le paient pas. Ceux qui n'y sont pas immatriculés car dépendant d'un autre Centre des services fiscaux doivent s'en acquitter, mais ont droit à un remboursement si l'acompte payé à l'importation est supérieur au montant de leur impôt. Il reste les importateurs qui ne sont dans aucun de ces cas et qui sont inconnus de l'Administration fiscale, en termes plus clairs, ceux qui ne déclarent pas. Cette catégorie d'importateurs, jusque-là, ne payait pas d'impôts et du coup, pouvait vendre moins cher que les importateurs formalisés.

Cette situation constituait une distorsion sérieuse aux règles de la concurrence, donc une menace pour le tissu économique formel qui, au demeurant génère beaucoup d'emplois. Cette mesure permettra de corriger les biais liés à l'imposition disproportionnée des activités d'entreprises évoluant dans le même secteur et qui ont la même catégorie de revenus.

Il est très commun d'observer dans certaines rues de quartiers de Dakar, des déchargements de conteneurs de marchandises, parfois dans des maisons. L'Administration ne peut mettre derrière chaque commerçant, derrière chaque conteneur, derrière

chaque magasin, un agent. Le meilleur moment de les appréhender c'est avant qu'ils n'enlèvent les marchandises destinées à la revente.

A défaut de se formaliser, ces commerçants doivent s'adapter à l'acompte et faire preuve de civisme fiscal, plutôt que de menacer de répercuter cette mesure qui ne grève en rien le coût d'achat, sur le prix aux consommateurs. En tout état de cause, tous les commerçants importateurs immatriculés dans les registres de l'Administration fiscale n'ont aucune raison de hausser leurs prix, puisqu'ils ont une garantie qui consiste en la possibilité de se faire rembourser le trop perçu d'impôt ou faire valoir un crédit d'impôt. Tout commerçant qui hausse ses prix sous le prétexte de cet acompte BIC avouerait, par cet acte, être en marge de la fiscalité et risquerait d'être moins compétitif en vendant plus cher. C'est un choix cornélien qui s'impose à eux.

Pourtant, le législateur fiscal leur a ouvert la possibilité de bénéficier de la loi 2012-33 du 31 décembre 2012 portant aide à la régularisation fiscale. Cette loi promulguée en même temps que le CGI accorde l'abandon des pénalités à toute personne, jusque-là inconnue de l'Administration fiscale, qui prend spontanément l'initiative de s'adresser à l'Administration en vue de régulariser sa situation. Elle se voit alors ouvrir un dossier fiscal tout en bénéficiant de conseils gratuits et d'un accompagnement continu.

L'acompte BIC de 3% n'est pas une taxe nouvelle, juste une avance de l'impôt sur le revenu de l'importateur. Le répercuter aux prix revient à faire supporter de façon inique son impôt personnel aux consommateurs. Les bienveillants ne devraient pas s'en offusquer ou menacer d'augmenter le prix d'autant plus que cela s'est accompagné d'une baisse du taux d'imposition. C'est une question de justice, d'égalité et d'équité fiscale ■

Maguèye BOYE,
magboye@yahoo.fr

[illegible][illegible]

A black and white photograph of a woman in traditional Ethiopian attire. She is wearing a headscarf adorned with a beaded headband and a large, ornate metal headpiece. She is holding a small, round object to her mouth, possibly a piece of food or a small cup. The background is blurred, showing other people in traditional clothing.

S	D	B	P	P	U	R	E	P	U	O	W
R	E	M	E	D	I	E	R	E	T	N	A
L	I	V	E		V	O	U	L	O	I	R
R	E	S	O	R	B	E		P	O	U	A
C	E	T		R	I	S	E	T	T	E	S
S	T	E		B	O	L	E	R	O		S
I	S	A	A	C		R	I	N	G	S	
G	O		L	I	A	N	E	S		R	A
N	U	L		R	U		E	M	A	I	L
E	N	L	A	I	D	I	E		A	I	M
E	C	H	U	E		V	A	I	N		U
F	E	E		L	E	C	O	N	E	S	T
	R	U	E		A	L	E	R	T	E	R
B	R	E	L		C	R	U		A	I	D
	A	S	T	R	O	N	F	F		E	U
B	O		R	A	T	E		A	B	R	I
	I	N	A	T	T	E	N	D		R	E
C	O	A	S	S	E		B	A	S	S	E
	P	A	N	T	O	U	F	L	A	R	D
	V	A	U	T		A	U	X		U	B
M	A	N	D	E		L	E	U	R		R
G	A	I	E	R	E		N	E	V	E	
T	E		A	P	P	O	R	T	E		E
E	V		L	U	S		I	S	S		
I	S	O	L	A	T	I	O	N		T	V
	C	I	N	E		S	T	O	R	E	S
E	D	A	M		S	E	C		P	E	S
E	B	A	T		C	A	D	E	T		C
O	R	L		A	D	O	R	E		T	I
R	E	C	T	O	S		C	H	E	N	E
D	I		H	A	U	S	S	E	E		G
	E	T	A		V	E	I	N	U	L	E
O	R	A	C	L	E		S	T	R	I	N
	E	P	A	I	S	S	E		T	O	U
A	S	I	L	E		A	S	S	E	N	E

5	6	3	7					
		4		5	1			3
	8							5
9		2	8	6	3		7	4
	4	7	9		5	1	6	
8	5		1	7	4	3		9
6							3	
1			6	9		2		
				7	8	5	6	

3	8				5		3	
		9					8	
			6	2		9	4	
5			3		9	7		
3			4		1			8
		4	2		7			3
	4	7		9	6			
	1					8		
	6		5				7	

2	5		9		3	8			
		6	2		4	7	8		
			7					2	
2	5			4			9		3
				3	9	2			
9		3				5		6	7
	9						6		
			6	9	5		7	1	
				6	2		5		8

Mots Mêlés



Division de l'année

AMIANTE

CONFINE

ETUDE

FORCI

HARASSE

HIBERNE

KIOSQUE

LEVER

MICRO

PINCEE

PISTAGE

POINTUE

PREAU

RECENSE

SAVOIR

SONDE

TERREAU

TEXTURE

VISITEE

EDNOSOE

HI BERN E

FORCITSS

AAIFINKP

EMNSEIIP

EOICUSOS

CVEATISU

NREANRQA

IRGTITUE

PEUOUOER

REVELDNR

HARASSE

SERUTXET

REUQATTA

EERIUDNI

NEEERAME

IRURYPAD

AACGAURI

RGNRAIRR

TCTNCLGB

AIOHULEE

MNENOLPD

BGICNAEA

OLHNRUER

UETENEBB

REENGIO P

Organe d'une plante

ANNULER

ATTAQUE

BENET

BRAD E

BRUYERE

CINGLEE

CLOCHER

CONNU

DEBRIDE

ELAGUEE

GAREE

IMPARTI

INDUIRE

MAREE

PAREE

POIGNEE

RICHE

TAMBOUR

TRAINER

Sorte de faune

AGITER

ALANGUIR

ANODINE

ASCESE

BASTA

BOMBONNE

BRIEVETE

BUTINER

CABRIOLE

CONCORDE

CRIMINEL

DANSE

DECELERE

DENUE

DEPASSE

ECROULER

ECUMANTE

ENFIN

ENTRAINE

EPICERIE

ERODE

ESTAMPER

GENIEVRE

HARICOT

HORAIRE

IRRESOLU

JACQUARD

JAMBE

JARDINER

JETER

MUTEE

OUBLIER

FINTE

RAPIDITE

RAPLATIR

REPLET

RETROUVE

REUSSITE

SANGLIER

SOSIE

SUCEE

SUPPLEER

TRAHI

VELIN

ERAPIDITE

CREILBUOR

URETIGAJ O

MERELEGED

AHARIGOTE

NESTAMPER

TBUTINERV

EIIRFGIPE

DULOSERRI

DEPASSECN

SANGLIERE

RELUORCEG

ABAAELTEE

PROPNI FNE

LILMSGTV C

AEH SBRUAP

TVUAAOBIE

IESIRRNDR

RTNTITRNR

AEOEOOLEE

DRLECSERE

REENTLNIN

AEONPUIAI

UCSPIVMRD

QUUEEDIOO

CSC LCHRHN

AEISOSCAA

JNEEBMAJJ

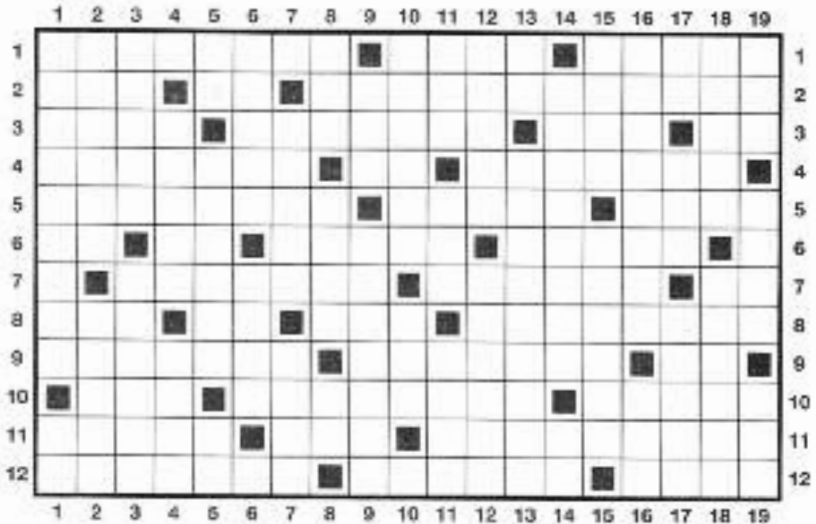
Mots Croisés

1

HORizontalement
 1. Communicative. Ancienne. Cité française. 2. Bassin du Vaucluse. Grande surface. Coïncidence. 3. Culotte de bain. Rosace. Catégorie grammaticale. Do. 4. Indestructibles. L'arsenic. Légume vert. 5. Amabilités. Etablies en une minute. Bigarrée. 6. Note dans la marge. Tendre mot. Limer. Imita le poussin. 7. Dévotion. Imprimée. Interjection de dédain. 8. La plus chaude des quatre. Particule négative. Règles doubles. Entre le rez-de-chaussée et le premier étage. 9. Rameau de vigne. Garnies de hachis. Question de choix. 10. Jacasseuse. Déchiré. Donc pas acquis. 11. Propriétés. Bruit d'horloge. Violente. 12. Désinfecté. Comme les entonnoirs. On y sert les officiers.

VERTICALEMENT

1. Autoritaires. Mot du scout. 2. Cuiot. Carpette. 3. Opportun. Sa dit des jours de repos légaux. 4. En Suisse, cabaret. Prit la tête. 5. Marque d'étonnement. De jour. Dans des souhaits. 6. Œuvre sans intérêt. Trahit. 7. Elle a son Val en Savoie. Grosse de Paris. 8. Vit. Discipline olympique. Article. 9. Sulfira. Préambule. 10. Accumulé. Sapoche. 11. Plante homonyme d'un prénom. Transport de nos aïeux. Divagua. 12. Rien que des dames. Dépeins. 13. Conjonction. Lieu planté de jeunes pousses. 14. Boisson aromatisée. Vieux plis. 15. Petit mammifère. Plante aromatique. 16. Modifiés. Galette vietnamienne. 17. Mètre chinois. Se rebella. Révolu. 18. Réflexion. Ustensiles de cuisine. 19. Manche au tennis. Bannissement. A elle.



2

HORizontalement
 1. Pièces détachées. 2. Censure pour Freud. 3. Tranchant. Mot de rejet. 4. Pièce de vaisselle. Station de chemin de fer. 5. Capes. 6. Forme d'être. Exclamation de surprise. 7. Désigné par les suffrages. A moi. 8. Devant un prince. Amidonné. 9. Ferme du Midi. Fleur. 10. De l'esprit. Avant la spécialité. 11. Espace de dunes. Élément de trousseau. 12. De plus en plus fort. 13. Dans un rire sous cape. Très léger. 14. Gaz rare. Préposition pour opposition. 15. Activité du travailleur temporaire. 16. Succès du risque. Jeu d'enfant. 17. Patin. Accord à Moscou. Pas davantage. 18. Après la question. 19. Cajolées. 20. Eleve. Disciple de Jung. 21. Seul. Habitation indienne. 22. Élément de chapelet. Conquis. 23. Imposture. Degré de gamma. 24. Sont donc propriétaires. Habitation en bois. 25. De bonne heure. Sorte d'oignon. 26. Proposée. 27. Confiante. Elle traverse Creil.

VERTICALEMENT

1. Battues. Vaches. Centre hospitalier. Ceridés. 2. Nuance colorée. Poser un hydravion. Langue slave. Petit affluent. 3. Tombée lourdement. Messenger civil. Se chassent, même menus. Se battre. 4. Déguste. Il stabilise. Maçon s'y mire. Rager. Libre. 5. Fit bouger. Il fait des gorges chaudes à Cuba. Intonation. Mesurai. Ensemble de règles. 6. Poème lyrique. Mettre à sac. Bonds. A côté. Pièce rippone. 7. Mortel parmi les mortels. Egsyer. Seul. Matière colorante brune. Construit. 8. Violent délire. Montées. Authentiques. 9. Outils de menuisiers. Période d'examen. Pronom personnel. Etat d'Asie sur la Méditerranée. Militaire sudiste.

Mots Croisés Solutions

1

ADRESSES

ZOO

AVANTS

PROSPERITE

LEP

KARE

POULIC

INC

SPECTAL

RUSH

HOLE

OPTAS

SU

ETIAGE

ENTRE

RAB

HU

CELLIERS

USURE

RIAS

T

LS

OTER

TANCANT

ERE

INSEMBLE

CASSIS

ARAMIS

FOUTRES

UGA

PCME

EMIT

RISIBLES

DECENTRALISER

NETS

GRANTE

IENA

EXONERE

2

CAUSANTE

AGER

ARLES

APT

HA

SHULTAN

ELIE

SLIP

VITRAIL

NOM

UT

SOLDES

AS

EPINARD

AMENITES

SISES

RUEE

NB

YU

RAPER

PEPIA

X

TERRVUR

EDITEE

PL

ETE

NE

YES

ENTRE

ROL

SARMENT

FARCIES

CU

PTE

DILACERE

INLE

BIENS

YAC

NTRUENTE

ASSAINT

EVASES

NESS

HOROSCOPE



BÉLIER

Vous allez penser sérieusement à rechercher une autre occupation. C'est un signe avant-coureur d'un moral excellent. Envisager une telle mutation comporte certains risques. Il convient donc de rechercher un sérieux complément d'informations pour songer à changer.



TAUREAU

Le moral est déterminant pour vous. Reprenez-vous et vous vous sentirez devenir très fort. Vous allez vous sentir radieux et allez pouvoir entreprendre ce que vous avez maintes fois repoussé. Vous allez vous sentir pousser des ailes. Allez de l'avant !



GÉMEAUX

Vous vous sentirez plein d'enthousiasme et de joies, vous retrouvez confiance en vous et ce n'est pas le courage qui vous manque. Ne prenez pas de gants pour dire ce que vous avez à dire. Dites franchement ce que vous pensez et les choses seront plus claires.



CANCER

Certaines de vos connaissances cherchent à connaître vos relations intimes. Vous vous insurgez et votre colère se justifie. On vous restera fidèlement attaché, votre renommée sera encore meilleure. Vous connaissez une période calme et rassurante.



LION

Vous vous trouverez dans une situation difficile à supporter. Vous supportez mal ce contexte que vous ne connaissez pas. Mais vos capacités d'adaptation vous permettent de relativiser les choses. Vous agirez avec beaucoup d'à-propos et gagnerez la confiance de vos interlocuteurs.



VIERGE

Vous aurez bon moral malgré une affaire difficile à régler. Surtout qu'une autre affaire qui paraissait compliquée va se résoudre facilement. Une personne que vous connaissez risque de vous offrir de vous aider, ce qui peut améliorer très confortablement votre position.



BALANCE

Il est possible qu'une décision irrévocable soit à prendre, ce sera un moment décisif dans votre vie personnelle. Prenez votre temps et vous découvrirez la bonne attitude à adopter. Il n'y a rien de pire que la précipitation dans le domaine sentimental.



SCORPION

Vous allez pouvoir progresser à pas de géant dans la voie que vous saurez vous tracer pour conquérir la personne convoitée. Le cœur a souvent des réactions inattendues qui vous place dans des situations irréversibles. Méfiez-vous d'une trop grande précipitation.



SAGITTAIRE

Vous allez avoir un moral de vainqueur et les tâches habituelles ne vous démoraliseront pas. Vous pourrez travailler avec acharnement. Essayez d'adopter une nouvelle vision des choses en considérant que votre état d'esprit est une source de bonheur.



CAPRICORNE

C'est une véritable aventure qu'on pourrait bien vous proposer. Vous avez du mal à vous décider à saisir cette opportunité qui vous paraît périlleuse. On vous saura gré de faire preuve de discernement en pareilles circonstances. Cela reste néanmoins une opportunité convenable.



VERSEAU

C'est très bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais dites-vous aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent est dépensé à bons escient. Il n'y a aucun mal à surveiller tout cela de très près. Il y va de vos intérêts immédiats.



POISSONS

Profitez de vos bonnes dispositions pour faire quelques mouvements. Vous avez besoin de vous sentir bien dans votre corps et dans votre esprit. Bougez, ne restez pas statique. Respirez profondément, ouvrez la fenêtre toute grande et aérez-vous.

LA LEÇON DU JOUR

Par Oustaze Assane Seck (ZikFm)

Bismillahi ala nafsii
 wa ahlii wa Maalii
 Invocation qui protège et
 votre famille contre tout
 mauvais sort. A dire le
 matin avant toute activité



BLAGUES

Un chauffeur de car vient d'être chargé d'emmener un groupe de paraplégiques en excursion. Il prépare donc son car. Il enlève les sièges et prépare les fixations pour emmener les fauteuils roulants en toute sécurité. Le jour dit, il fait monter les passagers et les installe. Il démarre et roule doucement pour ne pas prendre de risques. Mais très vite, ses passagers se mettent à chanter :

- Chauffeur, si t'es champion, appuie, appuie...

Le chauffeur, appuie sur le champignon. Quelques minutes plus tard, les paraplégiques se mettent à chanter :

- Chauffeur, si t'es champion, appuie, appuie...

Le chauffeur accélère encore un peu plus. Quelques minutes plus tard, les passagers se remettent à chanter :

- Chauffeur, si t'es champion, appuie, appuie...

Cette fois, il accélère plus fort, et au virage suivant, se prend de plein fouet un platane. Alors ses passagers se mettent à chanter :

- Il est des nôooootres...

TRANSFERT

Le Barça prépare un plan de reconstruction !

Humilié par le Bayern Munich en Ligue des Champions, le Fc Barcelone semble avoir pris conscience des limites de son effectif actuel. Les Blaugrana auraient donc décidé de se montrer très ambitieux durant le mercato estival avec six recrues attendues.



La cuisante défaite subie face au Bayern Munich (4-0) en demi-finale aller de la Ligue des Champions a laissé des traces du côté du Fc Barcelone. Cet épisode aurait décidé les Blaugrana à opérer un recrutement très ambitieux lors du prochain mercato. Le club catalan aurait en effet pris conscience que si son effectif actuel lui permettait de survoler le championnat espagnol, il était en revanche trop léger pour jouer en même temps la

victoire en Ligue des Champions. Selon le quotidien El Mundo Deportivo, six recrues seraient du coup espérées cet été du côté de la Catalogne ! Si le Barça refuse de parler de fin de cycle, cette arrivée massive de nouveaux joueurs est tout de même le signe d'un changement important. Avec le départ déjà annoncé de Victor Valdés, les dirigeants barcelonais se sont mis en quête d'un nouveau gardien depuis plusieurs semaines. Les noms de Pepe Reina (Liverpool),

David De Gea (Man Utd), Vicente Guaita (Valence) ou encore Samir Handanovic (Inter Milan) sont évoqués.

Deux milieux et deux attaquants souhaités

Pas vraiment rassurant cette saison, le secteur défensif attend également un renfort. Un défenseur central est attendu et la piste du Parisien Thiago Silva est évoquée par Sport. Mats Hummels (Dortmund), David Luiz (Chelsea), Daniel Agger (Liverpool) et Inigo Martínez (Real Sociedad) sont également sur les tablettes catalanes. Au milieu de terrain, deux recrues sont souhaitées pour faire souffler plus souvent le trio Xavi-Busquets-Iniesta, qui n'a pas fait le poids face aux Bavarois. Deux éléments supplémentaires seraient également attendus en attaque. Sans un Lionel Messi en forme, le Barça peine à marquer et cela doit changer. La priorité serait de faire venir Neymar (Santos) dès cet été, alors que le Brésilien semble vouloir rejoindre l'Europe seulement après le Mondial 2014. En revanche, David Villa et Alexis Sanchez devraient être poussés vers la sortie, leur rendement ne convenant visiblement pas aux Blaugrana ■

PSG

Ancelotti sur le départ

L'entraîneur italien du Paris Sg (L1), Carlo Ancelotti, a annoncé mercredi à ses dirigeants son intention de quitter le club à la fin de la saison et pourrait rejoindre le Real Madrid selon le Parisien/Aujourd'hui en France vendredi.

«Carlo Ancelotti a donc choisi. Selon des membres proches de son entourage, l'entraîneur italien a décidé de quitter le Psg à l'issue de la saison», affirme le quotidien. Et celui-ci de préciser : «Il (Ancelotti) a signifié son départ au président Nasser al-Khelaïfi au cours d'un entretien qui s'est déroulé mercredi.»

Contacté par le journal jeudi soir, Carlo Ancelotti a opposé «un démenti ambigu» selon Le Parisien : «Je n'ai encore pris aucune décision. J'attends la fin du championnat». Selon le journal, «c'est une manière de souligner que la nouvelle de son départ ne sera pas officialisée avant que le titre de champion de France ne soit vraiment dans la poche».

L'avenir de l'entraîneur italien, le Parisien/Aujourd'hui en



France le voit «de l'autre côté des Pyrénées». Sollicité par le Real Madrid depuis l'automne dernier, Ancelotti est tout proche d'un accord avec le géant espagnol. Mais «il fait aussi l'objet d'offres très concrètes de Manchester City et Arsenal», assure le quotidien. Carlo Ancelotti est arrivé au Psg fin décembre 2011. Il est sous contrat jusqu'en juin mais dispose d'une année supplémentaire en option si le club parisien termine à l'une des trois premières places de la Ligue 1, qualificatives pour la

ligue des champions 2013-2014, rappelle le journal qui fait de «Arsène Wenger le favori pour lui succéder».

Un rendez-vous entre le manager d'Arsenal et les propriétaires du Psg serait déjà programmé dans la semaine du 6 mai.

Le Psg est pratiquement assuré de remporter le titre de champion.

Le club parisien avec 70 points occupe la première place du classement avec neuf points d'avance sur Marseille (2e) à cinq journées de la fin du championnat ■

EXPRESS... EXPRESS...

Barça : Vilanova évoque la Messi-dépendance

Avec un Lionel Messi (25 ans, 29 matchs et 43 buts en Liga cette saison) diminué physiquement, le Fc Barcelone a sombré face au Bayern Munich (4-0) en demi-finale aller de la Ligue des Champions. L'entraîneur barcelonais Tito Vilanova reconnaît une Messi-dépendance. «Comment ne pas être dépendant du meilleur joueur du monde, d'un joueur qui est capable de marquer 90 buts en un an ?», a déclaré le coach du Barça en conférence de presse. Difficile de lui donner tort...

Man City : Mancini veut recruter rapidement

Le mercato estival n'a pas encore ouvert ses portes mais les clubs s'activent déjà en coulisses pour préparer leur recrutement. Le manager de Manchester City, Roberto Mancini, ne veut d'ailleurs pas perdre de temps afin de boucler rapidement certains dossiers cet été. «Nous devons avoir quelques cibles à l'esprit et bouger très vite. On ne l'a pas fait l'année dernière, on a été trop lents. Il faut acheter les joueurs importants le plus vite possible», a déclaré le coach des Citizens. Le technicien italien aura à sa disposition une enveloppe de 95 millions d'euros (68 milliards Fcfa).

Espagne : Del Bosque arrête après le Mondial

Arrivé sur le banc de l'équipe d'Espagne en 2008, Vicente Del Bosque a déjà marqué l'histoire de la Roja en remportant la Coupe du monde 2010 et l'Euro 2012. Le Mondial 2014 sera toutefois sa dernière compétition à la tête de la sélection espagnole. «Ma dernière compétition en tant que sélectionneur sera le Mondial au Brésil. Mais je pourrais rester lié avec la fédération en effectuant des missions de représentation à travers le monde par exemple», a déclaré le technicien espagnol.

Real : Ronaldo était blessé face à Dortmund

À l'image de son équipe, Cristiano Ronaldo (28 ans, 31 matchs et 31 buts en Liga cette saison) a livré une prestation décevante face au Borussia Dortmund (4-1) mercredi, en demi-finale aller de la Ligue des Champions. Selon le quotidien espagnol As, l'international portugais était cependant blessé lors de cette rencontre. Le média ibérique indique que CR7 a ressenti une douleur à la cuisse gauche durant l'échauffement avant de recevoir des soins. L'attaquant madrilène devrait d'ailleurs être forfait pour le match de samedi face à l'Atletico Madrid.

Bayern : Lewandowski, ce n'est pas fait...

Alors que le nom de l'attaquant du Borussia Dortmund, Robert Lewandowski (24 ans, 27 matchs et 23 buts en Bundesliga cette saison), revient depuis plusieurs semaines du côté du Bayern Munich, l'agent de l'entraîneur bavarois Jupp Heynckes, Enrique Reyes, annonçait jeudi que l'international polonais avait déjà trouvé un accord avec le champion d'Allemagne. Une information démentie ce vendredi. «Face aux différentes annonces de presse, le Bayern veut clarifier la situation : il n'y a aucun contrat avec Robert Lewandowski», a déclaré le porte-parole du Bayern, Markus Hörwick. Sous contrat jusqu'en 2014 avec les Jaune et Noir, Lewandowski reste tout de même l'une des cibles bavaroises pour cet été.

Nba : Play-offs 2013

Conférence Est

Chicago Bulls-Brooklyn Nets : 79-76

Les Bulls mènent la série 2-1

Carlos Boozer (22pts, 16 rebonds) et Luol Deng (21pts, 10 rebonds) ont été le duo de la soirée pour les Bulls qui sont parvenus sur leur parquet à arracher le match 3 face à Brooklyn. Les Nets ont pourtant failli inverser la tendance après avoir compté 15 points de retard à 6' de la fin, mais un panier à trois points manqué de C.J. Watson a éteint leurs espoirs de prolongation. Le match 4 se déroulera samedi à Chicago.

Milwaukee Bucks-Miami Heat : 104-91

Le Heat mène la série 3-0

Miami a pris le large dans ce premier tour grâce à une très bonne seconde période, alors que les Bucks menaient de 10 points en première période et restaient au contact (66-67) à trois minutes de la fin du troisième quart-temps. Mais c'est à ce moment-là que les champions en titre ont passé à la vitesse supérieure en montant le ton en défense et surtout en infligeant un 23-8 infligé en huit minutes à partir de la fin de troisième quart-temps. Le mérite de la victoire est revenu au boss LeBron James (22pts, 5rbd, 6pd), ainsi qu'à la solidité de Chris Bosh (16pts, 14rbd) mais aussi à la force du banc de Miami, Ray Allen en tête (23pts), suivi de Chris Andersen (11pts, 6rbd) et Norris Cole (7pts, 4pd). Dwyane Wade, à 1 sur 12 au tir, s'est fait pardonner grâce à ses 9 rebonds et 11 passes décisives. Le Heat aura l'occasion de boucler l'affaire dès le match 4 dimanche à Milwaukee. A noter qu'Allen est devenu le meilleur tireur à trois points des play-offs avec désormais 322 paniers en carrière, passant Reggie Miller (320).

Conférence Ouest

Memphis Grizzlies - LA Clippers : 94-82

Les Clippers mènent la série 2-1

Les Clippers ont manqué l'occasion de faire le break sur le parquet des Grizzlies. Ils ont payé un mauvais départ et les 12 points de retard concédés dès le deuxième quart-temps. Memphis, toutes griffes dehors, a ainsi mis fin à la série de 9 victoires de suite des Clippers et aura l'occasion d'égaliser dans ce premier tour samedi à domicile. Zach Randolph (27 pts, 11 rbd) a été l'homme du match, épaulé par Mike Conley (6 pts, 6 rbd, 6 pd) et Marc Gasol (16 pts, 8 rbd). En face, les performances de Blake Griffin (16 pts) et Matt Barnes (12 pts) n'ont pas été suffisantes ■

ENTRETIEN AVEC BIRAME GNING : PROMOTEUR ET AGENT DU ROCK

«Les prédications ne font pas peur à Modou Lô»

Il est l'agent du Rock des Parcelles et aussi promoteur de la lutte. Birame Gning, avec sa structure Mbor Production, va organiser, en partenariat avec la Wwr, le grand combat qui opposera Garga Mbossé de Door Doorat à Lac Rose de Fass. Un combat prévu le 09 mai prochain. Il évoque ici le combat, le manque de sponsors et les perspectives de fin d'année.

Réalisé par Awa MARONE

Vous allez organiser le grand combat entre Garga Mbossé et Lac Rose pour le 09 mai. Quelles sont les dispositions financières que vous avez prises pour le bon déroulement de ce combat ?

D'abord, je vous remercie d'être venu ici. C'est vrai que je vais organiser le grand choc, en partenariat avec la Wwr. Mais c'est très difficile, car les moyens ne sont pas trop là, même si nous voulons que la lutte se développe. Nous avons fait 50/50 mais jusqu'à présent, les sponsors n'ont pas trop répondu. Nous croisons les doigts et nous pensons que cela va venir d'ici le combat.

C'est donc laborieux ?

Oui très difficile, mais nous pouvons nous en sortir et s'il plait au Bon Dieu, nous allons nous y atteler.

Est-ce que les amateurs peuvent s'attendre à un autre combat d'ici la fin de la saison ?

Oui ! Bien sûr. On compte organiser un grand combat d'ici la fin de la saison. Laissons le temps faire et vous allez voir, car nous avons une date pour le 08 juin et c'est une date que

nous allons exploiter pour y organiser un grand choc.

Birame, vous êtes connu pour être très proche de Modou Lô. Ce dernier a un combat capital ; comment va-t-il s'y prendre ?

Il va s'y prendre avec calme et sérénité.

Modou Lô est un lutteur aguerri qui n'a franchement peur de rien.

Il a eu à battre beaucoup de ténors et même s'il a fait des nuls, il fait partie des lutteurs incontournables de l'arène. Je lui souhaite la victoire et je pense que c'est déjà acquis. En tous les cas, je n'ai pas peur pour lui.

Mais ces derniers temps, les prédicateurs n'ont pas été très tendres avec votre poulain qui a été déjà pris comme perdant dans son combat avec Eumeu Sène. Qu'est-ce que vous en pensez ?

(Rires) Modou Lô ne peut pas être déstabilisé à cause de cela. C'est un champion. Les voyants font leur travail et c'est normal qu'ils parlent. En tous les cas, je suis confiant pour mon poulain qui est plus fort que n'importe quel lutteur ■



ECHOS

Sa Thiès/Malick Niang dimanche à la Tfm

Ils feront face à la presse dans les locaux de la Tfm ce dimanche à 20h30 minutes. Sa Thiès et Malick Niang vont se jauger pour la dernière fois devant la presse après le premier face-à-face au Grand théâtre.

Un face-à-face qui sera animé par le duo Lamine Samba et Ngagne Diagne, reporters à la Tfm. Le combat aura lieu le 1er mai au stade Demba Diop.

Un choc doté du drapeau de la radio Zik Fm et organisé par Aziz Ndiaye et sa structure Aziz Productions.

Amanekh aux Etats-Unis pour 4 mois

Il est parti aux Etats-Unis depuis hier. Le chef de file de l'écurie Lébougui a pris les airs vers les coups de 22 heures.

Amanekh est parti, selon lui, pour bien s'entraîner et revenir en forme. Il espère avoir un combat d'ici la saison prochaine car il a toujours ses chances dans l'arène.

Le promoteur Assane Ndiaye fin prêt pour aujourd'hui

Le promoteur Assane Ndiaye se dit prêt pour sa journée d'aujourd'hui. Il a joint la rédaction de La Tribune pour préciser que tout est fin prêt pour la bonne marche de cette journée. Il confirme aussi que toutes les dispositions sécuritaires seront prises pour qu'il n'y ait aucun débordement. Des surprises de taille aussi seront au menu. Des artistes hors pair vont aussi faire le déplacement pour égayer la journée d'aujourd'hui.

Remise Drapeau Waly Seck au grand théâtre ce soir

Le promoteur Prince Cissokho va encore innover ce soir après sa signature de contrat réussie à Guédiawaye. Il se rend au Grand théâtre avec les lutteurs Thiat de l'école de lutte Boy Bambara et Dolph de l'écurie Mattieu Preira pour une remise de drapeau. Ces deux nommés vont disputer le combat doté du drapeau Waly Seck prévu pour le 10 Mia prochain. Et pour donner un avant-goût de leur journée, les deux protagonistes vont se défier sur le plateau lors du 4ème anniversaire du chanteur Waly Seck ■

AYA POUYE À PROPOS DES DÉCLARATIONS DE TANDIAN SUR LA ZONE 2

«Le basket-ball africain s'est développé grâce à la zone 2»

Par Mohamed NDOYE

«La zone 2 est réservée à des pays un peu en retard dans le domaine où pratiquement le basket est inexistant... Nous ne sommes pas concernés par la Zone 2. Aujourd'hui, moi personnellement, président de la Fédération sénégalaise de basket-ball (Fsb), je ne souhaite plus jamais de ma vie faire un mouvement dans la Zone 2», avait déclaré Tandian sur les ondes de Rfm.

Entre les lignes, difficile de ne pas voir dans cette déclaration une tentative de snober la présidence de Aya Pouye. Cette dernière, qui remplace à ce poste le défunt Alioune Badara Diagne, répond à cette pique du président Tandian calmement. Aya persiste : «Je vais essayer d'établir le contact avec la Fsb en premier. En tant que présidente de la zone 2, je commencerai mes tournées par le Sénégal. C'est de bonne guerre, le Sénégal est le pays phare de la zone.» Avant d'ajouter : «Le Sénégal fait partie de la zone 2. Vous savez quand un pays ne figure pas parmi

les quatre premiers lors d'un championnat d'Afrique, il est obligé de passer par un tournoi zonal. C'est un point du règlement.» Outre cela, Aya a rappelé que la zone 2 a été la rampe de lancement du basket africain. «Le basket-ball africain, surtout féminin, s'est développé grâce à la zone 2. Ceci est reconnu même par la Fiba-monde. Chez les garçons, l'Angola, qui rayonne sur le continent, a tiré son savoir-faire au Sénégal. Les Angolais venaient ici pour se former», renseigne Mme Pouye. Que dire de cette réponse, sinon que de l'approuver. Les chiffres plaident pour la zone 2. La locomotive Sénégal incite le respect de cette zone. Chez les filles, la zone 2 domine le Ranking Fiba. Le Mali est premier suivi du Sénégal. Au plan comptable, la zone 2 en 20 phases finales a placé 18 fois ses équipes en finale. Chez les garçons, même si la zone 6 est reine d'Afrique avec 13 finales jouées (par l'Angola). Il faut souligner que la zone 2 n'est pas loin derrière avec 11 finales jouées en 25 éditions. En combinant le tableau féminin et masculin, on

s'aperçoit que la zone 2 est la meilleure zone en Afrique, car elle parvient à hisser ses équipes dans le haut du tableau. Chose que ne parvient pas à faire les autres zones. Donc, le fait de dire que cette zone est réservée pour des pays en retard, ne fait qu'entraver l'image du Sénégal. D'ailleurs, si la zone 2 est retardée, alors que dire des autres ?

Liste des 7 zones de la Fiba-Afrique.

- Zone 1 : Algérie, Libye, Maroc, Tunisie.
- Zone 2 : Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone.
- Zone 3 : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Niger, Nigeria, Togo.
- Zone 4 : Cameroun, Centrafrique, République du Congo, Gabon,

Guinée équatoriale, Rdc, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

- Zone 5 : Burundi, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie.
- Zone 6 : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.
- Zone 7 : Djibouti, Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles

RÉUNION COMITÉ EXÉCUTIF FSF

La fédé approuve les peines de Mamaya et de Franky

Par Mohamed NDOYE

Le comité exécutif de la Fédération sénégalaise de football (Fsf) a approuvé la sentence proclamée contre Badara Mamaya Sène et Amadou François Guèye. Hier, à l'issue de la réunion du comité dans les locaux de la Fsf, les fédéraux sans surprise ont agréé cette décision prise en réunion d'urgence il y a quelques jours. «Il y a eu la validation des deux dernières décisions du comité d'urgence portant sur la suspension de Badara Mamaya Sène et Amadou François Guèye», déclare Ndoeffène Fall.

Selon ce membre de la Fsf, cette validation partie «d'intimes convictions» est «la meilleure décision» prise par le comité exécutif. Le verdict est pris et il ne sera pas discuté aujourd'hui lors de l'Assemblée générale (Ag). La raison avancée par Ndoeffène Fall est basée sur les statuts de la Fsf : «Les ordres du jour d'une Ag doivent être précisés 15 jours avant». Tout de même, M. Fall laisse entrevoir que la Fsf ne fera pas le sourd à propos d'éventuelles démarches visant à pacifier les deux parties. «Les portes de la fédération sont ouvertes, dit-il. Surtout quand il s'agit de membres de la fédération très dynamique dans les giron de notre football et celui africain».

L'autre point du jour, lors de cette réunion du comité exécutif de la Fsf, concernait la mise en place des comités électoraux pour l'Ag électorale au mois d'août. «Lors de l'Ag, nous présenterons les rapports d'activités du bureau. Ensuite, nous mettrons en place les comités électoraux pour l'Ag en août», rapporte Ndoeffène Fall ■

BALLA GAYE 2 / TAPHA TINE – MODOU LO/ EUMEU SENE

La surprise du 1er mai à Demba Diop

Le combat entre Sa Thiès de l'école de lutte Double Less et Malick Niang de Yoff va se disputer le 1er mai prochain. Un duel organisé par le promoteur Aziz Ndiaye et doté du drapeau de la radio Zik Fm. Mais pour égayer cette belle journée, le promoteur a décidé de réunir les quatre ténors qui vont disputer les combats du 2 juin et du 05 juillet pour une séance de "baak".

Par Awa MARONE

Balla Gaye 2, Tapha Tine, Eumeu Sène et Modou Lô seront présents lors de la grande affiche du 1er mai au stade Demba Diop de Dakar. Le promoteur Aziz Ndiaye,

qui a organisé ce combat, compte réunir ces grands mastodontes pour une séance de "baak". «Je promets à tous les amateurs que ce jour là ils seront contents, car je vais regrouper tous les

quatre lutteurs pour qu'ils viennent apporter un peu plus de tonus pour cette journée», précise le promoteur Aziz Ndiaye.

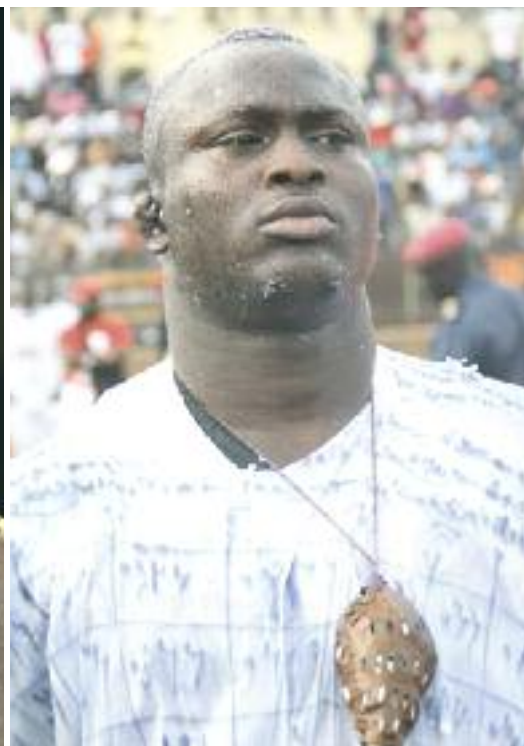
Pour une deuxième fois, ils

vont se retrouver et faire le show, mais ce jour-là ce sera en danse. Très connus pour leurs talents cachés en danse, Balla, Tapha, Eumeu et Modou Lô vont aussi apporter d'autres surprises pour que la journée soit belle.

Pour rappel, les quatre lutteurs ne seront pas là pour se tancer ou se défier, mais pour offrir au beau public un grand show. De toutes les façons, la journée

du 1er mai sera riche en sonorités et en couleurs, car en plus de ces quatre lutteurs, les amateurs auront droit à des combats phares mais la grande attraction sera la combat entre Sa Thiès de l'école de lutte Double Less et Malick Niang de l'écurie Yoff.

Le promoteur Aziz Ndiaye compte déployer les gros moyens pour que la journée de la Fête du travail soit bien réussie ■



DRAPEAU AIDA MBODJI

Moussa Ndoye-Alioune Sèye 2 : l'attraction à Iba Mar Diop

Le stade Iba Mar Diop va être aujourd'hui le point d'attraction des férus de la lutte. Moussa Ndoye va croiser le fer avec Alioune Sèye de l'écurie Walo. Un duel électrique en vue car les deux lutteurs sont très rogués et ont un palmarès reluisant. Le combat entre ces deux loups est organisé par le promoteur Assane Ndiaye.

Pape Moussa TRAORE

L'espoir de Yarakh, Moussa Ndoye va encore montrer son talent de jeune face à un adversaire qui ne va pas lui faire cadeau, Alioune Sèye 2. Les deux lutteurs ont durant leur précédent face à face promis le feu devant les nombreux amateurs qui vont se régaler ce soir à Iba Mar Diop. Le lutteur de Yarakh qui a déjà un impressionnant palmarès à son actif 9 victoires sur 3 défaites veut en cas de victoire se positionner dans l'arène. Mais le souhait d'intégrer à ce stade lui impose nécessairement de passer par le lutteur aussi technique que lui, Alioune Sèye n°2. Le pensionnaire de l'écurie Walo, a

fini de prouver devant ses précédents adversaires qu'il est un technicien de la lutte. Avec un palmarès de 11 victoires sur 4 défaites il a été vainqueur lors du championnat de lutte avec frappe (Claf) de la saison 2008-2009, le lutteur de Walo a vite franchi les échelons. Il a eu à faire une bonne rentrée spectaculaire l'année dernière ne battant Ameth Deme et tout dernièrement Nger de l'écurie Zap. Le poulain de Lac 2 est sûr une bonne marche et pour rien au monde, il ne voudra perdre ce combat. Une victoire pour les deux lutteurs sera très bénéfique pour eux et les hissera vers le sommet ■



GRAND JEU SMS

SAMA MBEUR

JUSQU'AU 16 MAI

DÉSIGNEZ LE PLUS POPULAIRE ET GAGNEZ

15 MILLIONS ET **4X4 VOLKSWAGEN** ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS CHAQUE SEMAINE !!!

POUR LE SUPPORTER POUR LE LUTTEUR VAINQUEUR

TAPHA
26 100

BALLA
26 100

MODOU
26 100

EUMEU
26 100